

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. BRUNO BERGERON, commissaire
 M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PLAN DE PROTECTION
ET DE MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTRÉAL.**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 23 janvier 2013 - 19 h
Marché Bonsecours
350, rue Saint-Paul Est

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 23 JANVIER 2013.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL :	
M. Jean-Robert Choquet	6
M. Claude Dauphinais	6
PRÉSENTATION DES PANELISTES :	
Association des résidents du Vieux-Montréal	
Mme Christine Caron, présidente	17
Guidatour	
Mme Louise Hébert.....	20
Société de développement commercial du Vieux-Montréal	
M. Mario Lafrance	23
Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal	
M. Yoland Tremblay.....	27
PÉRIODE DE QUESTIONS :	
Mme Audrey Lapointe.....	39
M. Lucien Gobeil	51
M. Jean-Marie Dion.....	60
Mme Annie Girard	71
M. Stéphane Moore	83

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme LOUISE ROY, présidente :

5 Bonsoir à tous. Alors, si vous voulez bien prendre place, on va commencer, on va démarrer nos échanges ce soir. Alors, bienvenue! Bienvenue à ce deuxième forum qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le *Plan de conservation et de mise en valeur du Vieux-Montréal*, un plan qui est présenté par la Ville de Montréal.

10 Mon nom est Louise Roy, je suis présidente de l'Office de consultation publique de Montréal et je vais aussi assumer la présidence de cette commission, de cette commission de consultation sur le *Plan de conservation et de mise en valeur du Vieux-Montréal*.

15 Permettez-moi de vous présenter mes collègues. À ma droite, monsieur Viateur Chénard. Viateur Chénard est avocat spécialisé en droit immobilier. Il a été membre pendant plusieurs années d'un grand bureau montréalais dans ce domaine, et il est maintenant commissaire à l'Office de consultation publique depuis 2009. À ma gauche, monsieur Bruno Bergeron est urbaniste d'expérience dans le domaine municipal. Il a été, en outre, président de l'Ordre des urbanistes du Québec.

20 Monsieur Richard Brunelle et madame Stéphanie Wells font aussi partie de l'équipe. Richard Brunelle assume le secrétariat de la commission, et Stéphanie agit comme analyste.

25 Je voudrais ce soir saluer la présence de monsieur François Robillard, qui nous suit fidèlement – bonsoir, Monsieur Robillard! –, il est conseiller à l'arrondissement Ville-Marie.

30 Comme d'habitude à l'Office, cette consultation se tiendra donc en deux phases : une première phase qui a débuté hier, qui en est une d'information et d'échanges. Elle prend la forme, cette fois-ci, de trois forums thématiques où les représentants de la Ville de Montréal auront l'occasion de nous présenter les grandes lignes de leur proposition.

35 Au cours de chacun des forums, des panels formés de personnes-ressources spécialistes ou acteurs du milieu viennent faire part de leur réflexion sur le thème concerné, et tous les intéressés peuvent par la suite poser des questions, faire part de leurs préoccupations ou de commentaires.

40 Ce soir, nous aborderons donc le thème de la cohabitation entre milieu de vie et destination touristique. Mardi prochain, le 29 janvier, le forum portera sur les priorités d'aménagement et la gouvernance du Vieux-Montréal.

Vous pouvez vous référer au petit dépliant programme pour les détails, il y en a plusieurs à l'arrière, à la table à l'arrière, et puis vous avez aussi toute la documentation qui fait partie du dossier, pour ceux qui aimeraient la consulter sur place.

45 Pour la première fois, l'OCPM retransmet les trois forums de sa consultation publique sur le Web, en vidéo et en temps réel. J'en profite pour saluer les Montréalais qui ont fait le choix de suivre le forum d'aujourd'hui sur Internet. Hier, plus de 380 personnes se sont branchées sur Internet pour suivre les échanges. Alors, on est très content.

50 Vous pourrez émettre des commentaires et discuter avec les autres participants via la page Facebook de l'Office ou encore, en utilisant le mot « click » qui apparaît à l'écran, c'est-à-dire « # Vieux-Montréal » sur Twitter.

55 Pour les participants dans la salle, n'hésitez pas à consulter le personnel de l'Office qui est responsable de l'animation de notre communauté Web. Alors, ils sont un peu juchés à l'arrière, ils sont trois ou quatre qui peuvent vous aider et vous connecter au réseau sans fil.

60 Près de 600 personnes ont déjà répondu au questionnaire que nous avons placé en ligne, justement sur l'identité du Vieux-Montréal et aussi sur certaines mesures de protection et de mise en valeur. Alors, si certains d'entre vous, qui êtes sur Internet ou qui participez ce soir, avez le temps, je vous invite à répondre au questionnaire.

65 La deuxième phase de la consultation sera l'occasion de présenter devant la commission vos commentaires ou vos propositions sous forme de mémoire ou de présentation orale. C'est une phase que vous savez, pour ceux qui suivent l'Office un peu, c'est une phase qui est très, très importante. Parce qu'à ce moment-là, vous allez avoir plus de temps pour échanger avec les commissaires que vous pouvez en avoir durant les séances d'information où vous êtes là pour poser des questions puis recevoir les réponses des... ça pourrait venir des panélistes, ce soir, ou des gens de la Ville.

70 Alors, cette deuxième phase de la consultation se tiendra à compter du 18 février prochain.

75 Je vous rappelle que tous nos échanges sont enregistrés. Madame est là-bas ce soir, madame Teasdale est avec nous ce soir pour justement enregistrer les débats. Et tout ça, c'est retranscrit par la suite, pour la postérité, sur le site Internet de l'Office. Alors, ce que vous allez dire va rester sur le site Internet de l'Office pendant plusieurs années par la suite.

80 Ce soir, donc, nous entamons le second forum qui porte sur la cohabitation milieu de vie et destination touristique, comme je vous le soulignais.

85 Le Vieux-Montréal, vous le savez, vit et vibre de la présence continue de ses résidents, de touristes qui le visitent et de gens qui y travaillent. De l'avis général, cette mixité constitue plus qu'un atout; elle s'inscrit dorénavant dans le code génétique du quartier et favorise, depuis 10 ans, sa renaissance.

90 Les problèmes de cohabitation d'une zone résidentielle et d'un pôle d'emploi sont fréquents et connus. Ça nous arrive souvent d'en discuter lorsqu'il est question d'aménagement du territoire ou d'implantation de projet.

Ceux qui sont reliés à un site touristique sont plus... en fait, sont particuliers. L'offre commerciale et ce qu'elle entraîne, la place accordée à l'automobile avec les difficultés liées au stationnement, à la circulation, à l'accès au quartier, la qualité des infrastructures et leur

95 entretien, la saisonnalité des services, l'animation du secteur, toutes ces questions réfèrent à des besoins qui doivent être régulés pour assurer une coexistence harmonieuse.

Il s'agit, dans le cadre du forum de ce soir, d'encourager la réflexion et la discussion sur les conditions à mettre en place pour permettre l'équilibre des fonctions urbaines qui devraient découler de la personnalité dont on veut doter le Vieux-Montréal.

100 Est-ce que vous pensez – je vous propose quatre questions que vous pourriez peut-être garder en tête pendant que les gens de la Ville vont présenter leur proposition, et aussi pendant que nos panélistes interviendront – est-ce que d'après vous, l'équilibre entre, justement, le rôle de milieu résidentiel, de zone d'emploi, de destination touristique, de lieu de culte, est-ce que
105 l'équilibre est atteint, d'après vous, actuellement dans le Vieux-Montréal? Et si oui, pourquoi?

Quels sont les problèmes de cohabitation les plus criants qui sont vécus actuellement ou qui risquent d'être vécus d'ici cinq ans?

110 Quelles sont les limites à respecter pour assurer une meilleure cohabitation?

La cohabitation d'un milieu de vie et d'une destination touristique présente-t-elle, par ailleurs, des opportunités qu'il faudrait saisir?

115 J'inviterai, dans quelques instants, les représentants de la Ville à nous présenter les volets du *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal* qui concernent la qualité du milieu de vie. Mais avant de leur céder la parole, je voudrais vous présenter les personnes-ressources, membres de notre panel de ce soir, qui traiteront eux aussi des enjeux liés au thème.

120 Immédiatement à ma gauche, je vous présente madame Christine Caron, qui est présidente de l'Association des résidents du Vieux-Montréal. Madame Caron, bonsoir!

125 **Mme CHRISTINE CARON :**

Bonsoir!

130 **LA PRÉSIDENTE :**

Juste à côté de madame Caron, madame Louise Hébert, qui est présidente de la firme Guidatour. Bonsoir, Madame Hébert.

135 **Mme LOUISE HÉBERT :**

Bonsoir tout le monde!

140 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Mario Lafrance est à la gauche de madame Hébert. Monsieur Mario Lafrance est directeur général de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal. Bonsoir! Et au bout de la table, monsieur Yoland Tremblay, qui est directeur général de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Bonsoir, Monsieur Tremblay.

145 **M. YOLAND TREMBLAY :**

Bonsoir, Madame!

150 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, si vous le permettez, je vais céder immédiatement la parole à monsieur Jean-Robert Choquet, qui est directeur de la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal. Alors, Monsieur Choquet, bonsoir! Vous allez nous présenter votre équipe? À vous la parole.

155 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Bonsoir, Madame la présidente, bonsoir tout le monde. Tout d'abord, les collègues qui m'accompagnent à la table. À ma gauche, monsieur Ronald Delcourt, le représentant de l'arrondissement Ville-Marie, dont le mandat est particulièrement axé sur le Vieux-Montréal. À ma gauche immédiate, Claude Dauphinais de la Direction de la culture et du patrimoine, qui a contribué très fortement à la rédaction du document, et à ma droite, ma collègue Isabelle Dumas, qui est chef de division à la Division du patrimoine à la Ville.

165 Je souligne aussi la présence de plusieurs collègues de l'arrondissement Ville-Marie, directement devant nous, et de collègues aussi de notre équipe, dont Gilles Morel qui est le responsable actuel du Vieux-Montréal pour notre Direction, et son successeur dans quelques jours, Gilles Dufort, qui va assumer la même fonction en collaboration avec Ronald Delcourt.

170 Là-dessus, je cède immédiatement la parole à Claude Dauphinais, qui va vous présenter une synthèse adaptée au thème de ce soir de notre document « Perspective 2017 ».

M. CLAUDE DAUPHINAIS :

175 Merci. Le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal* a été élaboré avec, en gros, deux grands objectifs, c'est-à-dire de prendre le relais du plan d'action pour le Vieux-Montréal, qui a été mis en œuvre par la Ville depuis son adoption en 1998. Il a aussi comme objectif de mettre le Vieux-Montréal au cœur des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en 2017.

180 Ce que nous allons présenter aujourd'hui, dans un premier temps, c'est un état de la situation. C'est un bilan de ce qui s'est passé depuis la mise en œuvre du plan d'action, donc depuis 1998.

185 Pour ceux d'entre vous qui étaient là hier, vous allez reconnaître, c'est à peu de chose près, les mêmes informations.

Par la suite, on verra les objectifs du Plan, qui sont au nombre de trois, et ensuite, les propositions de mesures qui sont relatives à la qualité du milieu de vie et à la coexistence des fonctions urbaines au sein du quartier, incluant des activités des visiteurs et des touristes.

190 Donc, on va aborder le milieu de vie dans ses aspects multifonctionnel, convivial, un quartier qui doit être branché sur la ville, sur le fleuve et la destination renommée.

195 Le Vieux-Montréal est aujourd'hui un quartier habité, très fréquenté et diversifié, offrant un large éventail de fonctions urbaines et d'activités. Le caractère multifonctionnel du quartier a continué de se développer. On a, à partir de statistiques 2011, on sait qu'il y a près de 3 500 résidents dans le Vieux-Montréal. Les entreprises s'installent dans le Vieux-Montréal de façon semblable, en termes d'attrait, à celui du centre-ville. Les administrations publiques sont importantes dans l'activité économique du Vieux. On a maintenant une fonction hôtelière qui est digne de mention. Et on a vu, depuis 98, une hausse considérable de l'achalandage du Vieux-
200 Port.

205 Mais il reste que l'équilibre entre les fonctions et la cohabitation entre les usagers doit être amélioré. On comprend qu'une grande diversité de fonctions, dans un cadre urbain dense, implique inévitablement une cohabitation rapprochée de nombreuses personnes, ce qui occasionne à l'occasion des problèmes de voisinage et des événements qui troublent la quiétude des résidents et des autres occupants.

210 Les développements dans les faubourgs et dans le Quartier international ont réduit l'enclavement du Vieux-Montréal, et ont aussi amené de nouveaux services à la portée des résidents. Mais il reste que les liens fonctionnels et formels entre le Vieux-Montréal et la ville restent à compléter.

215 On pense, par exemple, pour se rendre à ces nouveaux services dont on parle, les piétons, les gens doivent emprunter en général des parcours dont l'échelle ou la qualité urbaine n'offre pas particulièrement une expérience des plus agréables. On peut penser, par exemple, au

corridor et au secteur qui entourent l'autoroute. Ce ne sont pas des endroits particulièrement agréables à fréquenter.

220 Le cadre bâti du Vieux-Montréal s'est aussi grandement amélioré. On a consacré des efforts importants à la restauration des bâtiments. Et, à ce jour, plus de la moitié des édifices du Vieux-Montréal ont bénéficié de support à la restauration des bâtiments.

225 Il y a eu une vingtaine de nouveaux bâtiments qui se sont construits. Bien sûr, une part de ceux-là, assez importante, est dans le secteur du faubourg Québec qui est inclus dans le Vieux-Montréal. Il y a donc une diminution importante des bâtiments vacants ou des bâtiments vétustes, mais il reste qu'il y a encore plusieurs terrains vacants, dont deux propriétés municipales. Et aussi, on a toujours la transformation de bâtiments existants qui met en jeu les caractéristiques d'intérêt, soit du bâtiment lui-même ou, encore, de l'ensemble dont il fait partie.

230 Un coup d'œil rapide à la carte nous permet de constater qu'il y a une répartition des dossiers de subvention sur l'ensemble du territoire. C'est ce que la carte montre. Sauf, dans une certaine mesure, peut-être, dans le secteur est, mais il reste que l'ensemble du quartier a profité, si on veut, du soutien à la restauration.

235 Depuis 98, le domaine public a été grandement réaménagé et le Plan lumière, son développement s'est poursuivi. Ces interventions, notamment, ont contribué à renforcer l'attrait du Vieux-Montréal auprès des entreprises, donc un milieu qui est plus intéressant, mais il reste qu'il y a encore des voies importantes qui sont à réaménager, entre autres la rue Saint-Paul. On a une absence de signalisation, d'orientation et de repérage qui est presque complète, et on a
240 des cafés-terrasses et des kiosques d'artisans qui occupent le domaine public, et qui, d'une certaine façon, déparent le paysage.

245 Rapide coup d'œil à la carte des projets, donc de mise en valeur du domaine public. Je soulignerais, par exemple, qu'on a, au niveau des espaces verts dans l'est, trois espaces dont le plus important est le square à côté de la gare Dalhousie. Et, notamment, ce qui est à la toute extrême est, le belvédère du Chemin-qui-Marche. On a aussi un petit parc près de la rue Saint-

Antoine. Et dans l'ouest complètement, à McGill, on a refait le petit parc, le square des Frères Charron.

250 Dans le cadre du Plan de transport de Montréal qui a été adopté en 2008, un plan sectoriel de gestion des déplacements était élaboré depuis. Sa vision, la grande vision c'est de favoriser la marche comme un mode de découverte du Vieux-Montréal et de favoriser les transports collectifs et actifs comme modes d'accès au Vieux-Montréal, de façon à réduire particulièrement la circulation automobile.

255 Une des mesures visait la piétonnisation estivale de la partie est de la rue Saint-Paul où elle est, croit-on maintenant, ancrée dans les habitudes. Mais il reste que la mise en œuvre de ce plan adopté reste, pour une bonne part, encore à faire.

260 La destination culturelle et récréotouristique. On a vu un accroissement notable de l'offre d'activités, notamment au Vieux-Port et durant l'hiver, une augmentation constante de l'offre culturelle et un maintien des activités de la gare maritime Iberville depuis, donc, de nombreuses années. Mais il reste qu'il n'y a pas de vision ou de coordination d'ensemble du, ce qu'on peut appeler le produit touristique Vieux-Montréal. Et, par ailleurs, on ignore jusqu'à quel point la destination offre un produit original et concurrentiel, comment il se positionne par rapport à
265 d'autres destinations, ou encore, comment il répond aux attentes des Montréalais et des visiteurs de toutes provenances.

270 Après, donc, avoir soutenu la restauration et la réappropriation graduelle du Vieux-Montréal par la société civile, les efforts ont permis, ces dernières années, la consolidation du milieu de vie, de la richesse patrimoniale et de la vocation touristique du lieu. Le Vieux-Montréal, nous disons, va relativement bien, mais il y a place pour faire mieux encore, considérant, notamment, l'importance des lieux.

275 À partir donc d'un bilan qui fait quand même état d'acquis solides du Vieux-Montréal, le Plan propose de rehausser la qualité de chacune des trois dimensions essentielles du Vieux-

Montréal, c'est-à-dire le milieu de vie, le haut lieu du patrimoine montréalais et la destination touristique.

280 Et pour ce faire, donc le Plan établit trois objectifs que vous avez à l'écran depuis quelques secondes : soutenir un milieu de vie complet de qualité adapté à la vie quotidienne, générant sa propre vitalité l'année durant; affirmer l'identité du Vieux-Montréal tout en l'enrichissant – on parle ici, particulièrement, de patrimoine construit, aménagé; et enfin, de créer une destination renommée qui procure une expérience authentique et enrichissante aux
285 Montréalais, d'abord, mais aussi aux visiteurs de toutes provenances.

Aujourd'hui, nous nous concentrons sur les mesures qui sont proposées pour la réalisation du premier et, pour une bonne part, du troisième objectif.

290 Quatre grandes orientations guident la consolidation du Vieux-Montréal comme milieu de vie complet de qualité. On parle de maintenir le caractère multifonctionnel, donc une diversité de fonctions, d'assurer un meilleur équilibre, une plus grande harmonie entre les diverses fonctions urbaines et aussi les activités des personnes qui l'occupent quotidiennement, comme occasionnellement.

295 Aussi, d'offrir une réponse adéquate et conviviale aux besoins des usagers. Nous pensons, par exemple, en matière de services, mais aussi en matière de déplacement. Et, enfin, donner au milieu les moyens d'assurer sa propre vitalité. Pensons, par exemple, à une intégration plus complète aux activités de la ville.

300 D'abord, pour la dimension multifonctionnelle du milieu de vie, les conditions de base nous apparaissent être les suivantes : des fonctions urbaines efficaces; une bonne réponse aux besoins des résidents et des différents groupes d'usagers du quartier; et aussi le raffermissement des liens fonctionnels avec les quartiers adjacents.

305 Les mesures proposées sont relativement nombreuses, on va les prendre par fonction, donc les fonctions résidentielles, commerciales, d'affaires et administratives.

310 Première mesure, d'élaborer une stratégie soutenant la construction de résidences. Il y a quand même encore des espaces où c'est possible de déterminer des mesures particulièrement réglementaires. Par exemple, ça peut être un zonage plus ciblé, et cetera, qui favoriserait une meilleure diversité commerciale et consolider la cité administrative municipale au cœur du Vieux-Montréal; inviter en même temps les gouvernements à faire un peu la même chose, en consolidant, en maintenant leurs activités actuelles dans le Vieux-Montréal.

315 Pour les fonctions culturelles et cultuelles : soutenir le développement de musées existants, l'implantation éventuelle de nouveaux musées; appuyer le projet de transformation du hangar 16 qui est au Vieux-Port, et examiner des moyens de perpétuer la mémoire, l'œuvre des communautés religieuses qui sont toujours implantées dans le Vieux-Montréal.

320 Du côté de la gestion de la cohabitation, de développer des indicateurs de qualité de vie et d'en effectuer le monitoring pour nous permettre, donc, de réagir dans la mesure où on constate qu'il y a des problèmes ou des problématiques, et concerter étroitement résidents, commerçants, hôteliers et promoteurs d'activités.

325 Pour la partie orientale du Vieux-Montréal, on parle de l'est où se trouve, au cœur, la place Jacques-Cartier. Il s'agit d'entreprendre un grand projet de revitalisation urbaine qui tiendra compte des aspects socioéconomiques, environnementaux et culturels qu'on peut voir dans ce secteur.

330 Pour améliorer la convivialité du milieu de vie du Vieux-Montréal, il faut poursuivre les actions entreprises pour développer et mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins des résidents et des usagers du Vieux-Montréal, notamment pour mieux s'adapter aux caractéristiques physiques du milieu.

335 On pense aux rues étroites qui ont été tracées, pour la plupart, avant l'apparition des moyens modernes de transport, qui ne sont pas conçues pour accueillir une importante circulation de véhicules.

340 On pense aussi au bâti assez dense, qui est hérité du développement originel de la ville à l'intérieur des fortifications et qui n'a pas laissé nécessairement de grands bâtiments ou avec de grandes surfaces.

345 On pense aussi à pallier le caractère minéral du milieu, qui est hérité du même développement à l'intérieur des fortifications et qui a laissé peu de place aux espaces verts.

Et, enfin, il s'agit de répondre aux préoccupations exprimées en matière d'environnement, de transport et de développement économique.

350 Les mesures proposées : la première c'est de mettre en œuvre donc le plan sectoriel de gestion des déplacements, ainsi qu'un plan de stationnement pour le quartier. En gros, ce qui est visé, c'est la gestion optimale des déplacements véhiculaires et des déplacements piétonniers, en donnant prépondérance à ceux-ci, et l'attribution optimale des différents types de stationnement, soit sur rue ou hors rue.

355 Ensuite, d'examiner des critères propices à une augmentation du verdissement, tout en respectant le caractère patrimonial du Vieux-Montréal, bien sûr, et de consolider le contrôle des nuisances liées à la présence de glace sur les toits. Et, ici, particulièrement, de sensibiliser les propriétaires à leurs responsabilités.

360 Pour l'aspect du quartier qu'on veut voir mieux brancher sur la ville, le développement des quartiers limitrophes est essentiel à la consolidation du Vieux-Montréal comme milieu de vie complet de qualité. Il faut que le Vieux-Montréal soit mieux intégré à la ville, qu'il y soit mieux relié et, évidemment, mieux relier le Vieux-Montréal à la ville, ce qu'on trouve nécessaire, soulève aussi des enjeux : par exemple, l'équilibre entre les fonctions résidentielles et
365 commerciales et récréotouristiques du Vieux-Montréal, et avec celles des secteurs limitrophes. Et aussi, il peut y avoir des effets, des projets à venir sur le dynamisme et la fréquentation du Vieux-Montréal.

370 Dans les mesures proposées, on s'est attaché dans le plan à trois secteurs au nord, un
petit peu à l'est et à l'ouest du Vieux-Montréal. Commençons par le secteur nord, qui est le
secteur qui va à peu près de la rue Bleury à la rue Sainte-Élisabeth.

375 On propose d'y consolider... ce qu'il faut, donc, c'est de consolider le tissu urbain du
boulevard Saint-Laurent, de rehausser la qualité d'aménagement du domaine public, d'améliorer
la place et le confort des piétons sur les rues de Bleury et Hôtel-de-Ville. Et en continuité avec la
rue Hôtel-de-Ville, de rétablir un lien piéton direct entre l'escalier du Champ-de-Mars et des
escaliers de la place Vaucelin.

380 Du côté du secteur est, qui est le secteur qui va à peu près de la rue Sanguinet au
square Viger et ses abords, jusqu'en débordant un peu dans le faubourg Québec, il s'agit là de
réaliser le programme municipal de réaménagement du domaine public aux abords du CHUM et
du Centre de recherche, et notamment sur la rue Saint-Denis.

385 Ce programme prévoit aussi des secteurs de rues transversales, Viger et Saint-Antoine,
notamment, de consolider le tissu urbain de la rue Saint-Hubert, y réaliser aussi des
aménagement plus favorables aux piétons, puisque là, on pourra relier éventuellement le
développement de la gare-hôtel Viger et plus haut à Sainte-Catherine, de la place Dupuis, et
aussi de déterminer – on ne le fait pas dans le plan, mais ce qu'il faudra prendre en compte, c'est
de déterminer des aménagements appropriés au square Viger sur les trois îlots, et aussi, aux
390 abords, notamment la rue Saint-Antoine, pour faire profiter le Vieux-Montréal réellement du
square Viger.

395 Ensuite, du côté ouest, qui correspond au faubourg des Récollets, on propose de porter
une attention particulière aux liens est-ouest qui sont les rues Notre-Dame, Saint-Paul et William
et Saint-Maurice. Et on s'assurera aussi d'arrimer les schémas de circulation aux mesures de
gestion des déplacements prévues pour le Vieux-Montréal.

400 Du côté du fleuve, les activités du Port, du canal Lachine et des installations de la Pointe du moulin ont constitué, pour une large part, jusqu'au moins au milieu du 20e siècle, la source du dynamisme économique du Vieux-Montréal. Depuis, ces activités ont surtout évolué vers une vocation récréotouristique centrée sur la présence du fleuve, tandis que les allées et venues des navires de croisière se poursuivaient à la gare maritime.

405 Ensemble, ces activités contribuent à la fréquentation du Vieux-Montréal ainsi qu'à sa diversité fonctionnelle.

410 La transformation de ce front de fleuve se poursuit présentement. Il y a plusieurs projets d'ampleur qui s'y réalisent ou qui s'y planifient. Pensons au Vieux-Port où on a mis de l'avant une vision, *Montréal sur le fleuve*, visant à compléter l'aménagement du site; à la Société immobilière du Canada qui œuvre présentement à définir le potentiel de réutilisation des installations de la Pointe du moulin; l'agence Parcs Canada qui révisé le plan directeur du canal, et Tourisme Montréal, avec des partenaires, qui met en œuvre une stratégie visant à faire de Montréal une escale incontournable pour les croisières.

415 Donc, pour favoriser le dynamisme du Vieux-Montréal, on pense qu'il est essentiel de s'appuyer sur la poursuite du développement et de la promotion du Vieux-Port en tant que site récréotouristique, culturel et urbain, et ceci, sur la base des principes directeurs qui émanent des consultations qui ont eu lieu en 85-86. Et aussi, sur la coordination des orientations de chacun de ces intervenants et la complémentarité de leurs activités.

420 En termes de mesures, c'est donc d'intensifier la concertation entre les partenaires. Pour un temps, bon, on associait le Vieux-Port, maintenant, ça sera donc la CIQ qui sera un des partenaires, et la concertation peut s'établir aussi, par exemple, en matière d'interprétation de l'histoire et du patrimoine.

425 On va assurer une planification conjointe des développements, et consolider des activités, donc, de la gare maritime dans le Vieux-Port, à son emplacement actuel.

430

Du côté de la destination ou de l'attrait que représente le Vieux-Montréal pour les visiteurs, une enquête qui date de quelques années nous permet de savoir que les touristes, les excursionnistes et les Montréalais eux-mêmes sont attirés par la beauté architecturale du Vieux-Montréal. Son cachet patrimonial et historique, son vieux port, son ambiance chaleureuse et l'animation qui y règne de façon assez générale.

435

Depuis 1998, la Ville a misé avant tout sur le fait que le Vieux-Montréal constitue un ensemble exceptionnel à l'échelle de l'Amérique du Nord, à l'échelle du Québec, par les attributs historiques et patrimoniaux et par son importance dans l'histoire québécoise et canadienne. À l'échelle de l'Amérique du Nord, parce qu'il y a peu de grandes villes nord-américaines qui ont conservé leur centre ancien.

440

Et, plus largement, grâce à quelques attraits dont la notoriété, croit-on, s'établit de par le monde; à tout le moins, pensons au musée de la Pointe-à-Callières, par exemple.

445

Pour affirmer donc l'identité du Vieux-Montréal en en faisant un lieu renommé qui procure une expérience authentique et enrichissante à ses visiteurs, il faut s'assurer que celui-ci représente un produit original, de calibre supérieur, qui se démarque de la concurrence et qui incite les Québécois à venir le visiter, et qu'il soit positionné avantageusement auprès des clientèles hors Québec.

450

Donc, démarquer le produit Vieux-Montréal de la concurrence, promouvoir un sentiment d'appartenance envers le Vieux-Montréal et la reconnaissance du caractère précieux de ses patrimoines, se préoccuper de la qualité de l'expérience du visiteur, mais tout ça, aussi, en tenant compte de la présence et des besoins de l'ensemble de ses occupants qui ont aussi d'autres occupations que de se déplacer pour visiter le Vieux-Montréal.

455

Dans les mesures proposées, on croit que la prise en charge et la coordination des actions de tous les acteurs sont nécessaires pour déterminer le positionnement du Vieux-Montréal, la perception qu'en auront les visiteurs, tant au Québec qu'à l'étranger, les points forts

460 sur lesquels miser pour en développer l'attrait et les stratégies appropriées à sa mise en marché
et au suivi de sa performance et de sa qualité.

Donc, c'est de créer un lieu de réflexion et d'orientation qui permettrait de préciser et
développer la destination, d'assurer le suivi de sa qualité, mais aussi, nous croyons qu'à ce
465 moment-là, on serait en mesure de le faire, d'assurer un suivi des impacts sur les autres activités
urbaines du quartier. Et, enfin, d'assurer un positionnement distinctif dans l'offre touristique
globale de la ville, pour ce qui est du Vieux-Montréal.

Et donc, ça termine notre présentation.

470

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Dauphinais. Alors, si vous le permettez maintenant, on va se
tourner tout de suite vers nos panélistes et puis on va les écouter, chacun à leur tour, nous
475 répondre aux questions, en gros, répondre aux questions que je vous ai annoncées en début de
soirée, mais aussi, nous donner leur point de vue sur la question de la cohabitation du milieu de
vie avec la destination touristique qu'est le Vieux-Montréal.

Alors, la première à prendre la parole sera madame Christine Caron, la présidente de
480 l'Association des résidents du Vieux-Montréal.

Juste avant de donner la parole à madame Caron, j'ai oublié tout à l'heure de mentionner
la présence de madame Sophie Tanguay. Madame Tanguay est du ministère des
Communications... comment est-ce qu'on dit ça déjà? De la Culture et des Communications. Ça
485 change tellement souvent de nom, les ministères, qu'on peut s'y perdre. Alors, vous êtes
responsable ou coordonnatrice de l'entente sur le développement culturel de Montréal, à la
Direction de Montréal, du ministère de la Culture. C'est bien ça? Merci d'être avec nous.

490 Donc, madame Tanguay peut répondre à vos questions, si certains souhaitent en poser, sur le rôle du ministère de la Culture dans le Vieux-Montréal, les rapports avec la Ville, tout ça. Elle est là pour répondre à vos questions là-dessus.

 Alors, Madame Caron, on vous écoute.

495 **Mme CHRISTINE CARON :**

 Merci, Madame Roy. Alors, d'entrée de jeu, je tiens à dire que les résidents partagent avec les touristes et les visiteurs les attraits du Vieux-Montréal, l'histoire, le patrimoine, une trame urbaine ancienne à proximité du centre, la beauté du site, l'accès au fleuve, les activités
500 culturelles et le choix en matière de restauration et de boutiques.

 Il faut dire aussi que la majorité des résidents est consciente du caractère distinct du Vieux-Montréal comme milieu de vie. C'est-à-dire qu'il y en a très peu qui s'attendent à y rencontrer les conditions des quartiers résidentiels homogènes et, conséquemment, il y a une
505 certaine acceptation des contraintes associées au caractère touristique du milieu. Ce qui n'empêche pas que les encombrements de circulation, les difficultés de stationnement, le bruit nocturne demeurent des objets de revendication des résidents face aux services publics ou à l'industrie touristique.

510 En fait, l'acceptabilité sociale des activités touristiques, récréatives varie dans l'espace et dans le temps, en fonction de l'intensité des nuisances vécues par les résidents.

 L'acceptabilité sociale varie aussi en fonction des mécanismes mis en place pour gérer la cohabitation des usages. En effet, les résidents sont davantage susceptibles d'accepter les
515 nuisances, si les pouvoirs publics et les partenaires les reconnaissent également comme telles, et prévoient des mécanismes pour régler les différends au quotidien.

 On va prendre deux exemples pour illustrer ce propos : les amuseurs publics et la multiplication des bars et des restaurants.

520 Alors, l'animation. Dans le secteur à l'est de Saint-Laurent, l'animation est clairement interdite sauf à la place Jacques-Cartier où on a une programmation sur trois sites. L'activité est donc sous contrôle des inspecteurs de la Ville qui veillent à y faire appliquer les ordonnances et le règlement.

525 Dans ce cas, le potentiel de nuisance et la sensibilité du milieu sont clairement reconnus par les pouvoirs publics et des mécanismes ont été mis en place pour gérer la situation; des mécanismes réglementaires de contrôle et de sanction et même un mécanisme de concertation. Il y a un comité paritaire qui existe entre l'arrondissement et les amuseurs publics.

530 Par contre, la situation est maintenant problématique à l'ouest de Saint-Laurent, dans l'axe Saint-Sulpice et Saint-Paul où les nuisances touchent les résidents et les hôteliers. Dans ce secteur, l'animation est autorisée partout pour une heure avec amplification réduite. Cette norme est beaucoup trop permissive pour la sensibilité du milieu, parce que finalement, c'est le même milieu à l'est qu'à l'ouest de Saint-Laurent : des rues étroites, des bâtiments en pierre qui amplifient littéralement le son. Donc, c'est une même sensibilité.

535 Donc, la norme est beaucoup trop permissive, et il est difficile de la faire respecter par les policiers. Les inspecteurs de l'arrondissement n'y ont pas de mandat, puisqu'il n'y a pas de programmation spécifique dans les lieux appropriés.

540 Du point de vue des résidents, il y a là un problème de cohabitation qui n'est pas reconnu par les pouvoirs publics ou les partenaires. Le secteur comprend davantage de résidents, il serait justifié, selon nous, qu'on limite l'animation à certains sites propices et qu'on mette en place des règles et des mécanismes similaires à ceux qui existent à l'est de Saint-Laurent.

545 Deuxième exemple, les restaurants et les bars. Même si des plaintes subsistent, la question du bruit issu des établissements eux-mêmes, c'est-à-dire règle générale la musique, est relativement bien prise en charge. Il y a une réglementation qui est connue. Il y a un soutien technique des inspecteurs en bruit de l'arrondissement qui font de la prévention dans les établissements. En dernier recours, il y a une possibilité de plainte auprès de la Régie des

550

permis d'alcool qui, dans son mandat, doit tenir compte de l'impact des établissements sur la qualité de vie du milieu. Donc, il y a un processus là.

555 L'enjeu, au niveau des restaurants et des bars, porte surtout sur les nuisances sonores nocturnes, générées par leur clientèle; c'est-à-dire les files d'attente, les fumeurs, et les sorties de bars. Monsieur Arsenault parlait du *night life* hier, c'est l'envers du décor, c'est le *night life*.

560 Le nombre et la taille des établissements font qu'on atteint, dans certains secteurs du quartier, une masse critique de clientèle qui occupe bruyamment l'espace public la nuit. C'est notamment le cas dans le cœur du Vieux-Montréal entre Saint-Sulpice, Notre-Dame, Saint-Claude et Saint-Paul, bref autour de la place Jacques-Cartier, où le zonage actuel ne prévoit aucune restriction quant à l'implantation d'établissements avec permis d'alcool. La situation prévaut aussi sur la rue Saint-Paul entre Saint-Sulpice et Saint-François-Xavier où les règles de
565 contingentement sont trop permissives pour éviter que le secteur se transforme progressivement en zone de bars.

570 Le plan de protection et de mise en valeur reconnaît qu'il y a là un problème, mais préconise uniquement la poursuite de la concertation entre les acteurs comme solution. Si la concertation est nécessaire pour aborder cet enjeu, elle est insuffisante pour le gérer adéquatement.

575 En effet, des approches de sensibilisation ont été tentées auprès des propriétaires et des clientèles, notamment par l'arrondissement, par la société de développement commercial. Ils n'ont pas eu les résultats escomptés.

Par contre, il faut admettre qu'il y a certains établissements qui ont engagé du personnel pour gérer les files d'attente, gérer les fêtards.

580 Pour empêcher que la situation se dégrade, il faut au minimum revoir les règles de zonage et prévoir un contingentement sur l'ensemble du territoire, dans la perspective d'un seuil critique d'établissements à imposer.

585 La gestion des nuisances n'est pas uniquement souhaitable du point de vue des résidents – je pense que vous en avez parlé, Madame Roy – le bruit nocturne touche également la clientèle des hôtels, et les problématiques de circulation et de stationnement affectent l'ensemble des usagers du quartier, que ce soit les commerçants, les travailleurs ou les visiteurs.

590 Comme on l'a souligné hier, c'est une question de dosage, d'équilibre à maintenir entre a fonction résidentielle et la fonction touristique aussi importante l'une que l'autre à l'identité du quartier.

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

595 Merci beaucoup, Madame Caron. Alors, on va entendre un point de vue qui vient d'une autre zone d'intérêt, d'une autre zone d'activités professionnelles. Madame Hébert, vous allez nous parler, vous qui êtes de Guidatour, maintenant parlez-nous de cette question de la cohabitation, des enjeux, à partir de votre vécu à vous.

600 **Mme LOUISE HÉBERT :**

605 Guidatour, on est une agence de services de guide pour faire découvrir le Vieux-Montréal. Personnellement, mon travail m'a toujours amenée dans le Vieux-Montréal, parce qu'avant de fonder Guidatour, j'ai travaillé au Journal des voyages et, ainsi, au journal Le Devoir.

Donc, l'évolution du Vieux-Montréal depuis plusieurs années, je l'ai vue, et personnellement, j'en fais un bilan très positif. Je trouve qu'il reste des choses à faire, mais je dois témoigner d'une grande amélioration.

610 Notre travail en tant que guide, c'est d'accueillir les visiteurs, leur faire découvrir et comprendre la ville, et aussi tous les quartiers. Mais un des quartiers les plus privilégiés de ce

visiteur qui arrive, c'est bien évidemment le Vieux-Montréal par tout son patrimoine, par sa notoriété, par sa beauté. Il y a comme une attirance naturelle.

615 Mais avant de commencer à parler touristes, tout ça, je voulais juste vous préciser, dans notre jargon technique, un touriste c'est quelqu'un qui fait au moins une nuitée. Un excursionniste, ça serait quelqu'un qui vient pour moins de 24 heures. Ça fait que moi, je préfère, je vais vous parler tout le temps de visiteurs. O.K.? Ce visiteur, il peut venir de Longueuil, d'Ahuntsic ou de Singapour. Parce que je pense que tous ces gens-là, tous ces visiteurs ont un
620 intérêt pour le Vieux-Montréal.

Précisons, par exemple, que le visiteur étranger est une espèce en voie de changement. Autrefois, même nous, quand on allait en Europe, on avait la check-list, on faisait 10 pays en 10 jours. La tendance maintenant c'est que les gens vont visiter... même les villes secondaires
625 deviennent des destinations.

Maintenant, on ne va plus en Europe, on ne va même plus en Espagne, on va passer un séjour à Barcelone. La tendance c'est que les séjours de visiteurs sont plus courts, et Montréal a ça aussi, des gens qui viennent plus court. Et je vous parie que tout ce monde-là vient au moins
630 une fois dans le Vieux-Montréal.

Alors, moi, j'ai décidé ce soir de vous parler plus des besoins communs et similaires pour rendre le Vieux-Montréal plus attrayant pour tout le monde, que ce soit les résidents, les travailleurs ou encore les visiteurs.
635

Propreté. Tout le monde on s'entend, on veut un beau milieu, on ne veut pas des poubelles qui débordent. On veut des rues bien éclairées. On veut de la sécurité. On veut des trottoirs déneigés en hiver. On veut des espaces verts. Mettez-vous dans la tête du résident, du travailleur ou du touriste : on veut des espaces verts pour flâner. On veut un secteur piétonnier
640 pour prendre son temps.

645 Le visiteur étranger a aussi besoin de commerces de proximité. Parce que lui aussi, ça se peut qu'il ait mal aux dents, qu'il ait mal à la gorge, qu'il brise ses lunettes, qu'il brise son talon de soulier. C'est important d'avoir ça dans le secteur qu'il visite. Il veut manger. Parfois il a juste une petite fringale puis parfois il veut vivre une vraie expérience gastronomique.

650 Le visiteur étranger vient avec sa famille. Donc, peut-être penser un Vieux-Montréal un petit peu plus accessible aux enfants. Parlant d'accessibilité, pour rendre notre Vieux-Montréal accueillant – Monsieur Dauphinois je me réjouis de toutes les bonnes nouvelles que vous nous avez annoncées : métro Champ-de-Mars, plus d'accessibilité des quartiers, enjoliver le square Viger. Sérieusement, c'était pour... parce que je vous dis, nous, les guides, c'est une fierté de présenter le Vieux-Montréal, mais il y a des petits coins qu'on n'était moins fier. Ça fait qu'alors là, je suis contente que ça s'en vienne.

655 La question des stationnements que les visiteurs apprécieraient énormément, même en périphérie, pour venir visiter le Vieux-Montréal. Mais le visiteur a aussi besoin de comprendre les lieux qu'il va visiter, parce que souvent il va parler d'autres langues. Donc, peut-être une meilleure signalisation dans le Vieux-Montréal avec des pictogrammes, pour avoir un meilleur accès vers les super attrait qu'on a dans le Vieux-Montréal? Ça serait peut-être des suggestions. Rendre le quartier plus accessible aussi pour faire des achats, pour toutes les bourses.

665 Hier, Paul Arsenault, de la chaire de tourisme disait : « Il n'y a pas de bon, puis il n'y a pas de mauvais touriste. » Un touriste ce n'est pas une calamité. Souvent on y met une connotation négative : « Ouh! Je n'irai pas là, c'est trop touristique. Ouh! Je n'irai pas là... » Le touriste c'est quelqu'un qui vient d'ailleurs et qui veut découvrir, il veut nous découvrir, et de plus en plus on parle de touriste durable, de touriste authentique. Ça, ça passe par les gens qui habitent le Vieux-Montréal, par les gens qui y travaillent.

670 Donc, souvent les gens vont chercher et on va dire : « Ah, non, je ne veux pas de boutiques de t-shirts dans le Vieux-Montréal. » Souvent les gens ont des petits budgets et veulent rapporter un petit Vieux-Montréal chez eux.

675 Donc, moi, je me dis, peut-être, je ne sais pas comment – Monsieur Lafrance, vous
pourrez nous en parler – comment on peut gérer d’avoir tous genres de commerces dans le
Vieux-Montréal. Et, évidemment, le visiteur, pour lui, confusion Vieux-Port — Vieux-Montréal, il
n’y comprend rien. Il veut avoir accès à l’eau, parce que c’est un plus dans le secteur qu’il visite
et il veut rester plus longtemps.

680 Je suis une personne très positive, mais je ne suis pas une autruche. Je sais qu’il reste
des irritants de bruit, d’autos, de pollution, de circulation. Les touristes en autobus, gros autobus,
peuvent déranger, mais cette population vieillissante qui ne marche pas beaucoup, ils ont besoin
d’autobus. Je pense que la cohabitation est essentielle pour la survie du Vieux-Montréal.

685 J’ai essayé de m’imaginer l’avenir. Je n’ai pas trouvé de recette magique, magique, mais
je pense que les ingrédients essentiels y sont, et je vous invite tous à préparer un méga gâteau
de fête pour tous célébrer ensemble le 375e de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

690 Merci beaucoup, Madame Hébert. Le méga gâteau de fête, c’est une bonne idée. Alors,
Monsieur Lafrance, on vous écoute à votre tour. La perspective des commerçants, des gens
d’affaires.

M. MARIO LAFRANCE :

695 Oui. Alors, bonsoir tout le monde. Quels sont ceux dans la salle qui savent ce qu’est une
SDC ou une Société de développement commercial? Vous levez la main ceux qui savent
vraiment c’est quoi. Ah, c’est quand même pas pire.

700 Je représente donc... il m’est demandé, en fait le mandat que j’ai comme directeur
général, c’est de représenter l’ensemble du milieu d’affaires du Vieux-Montréal. On parle ici de
1 700 membres. C’est énorme. Il y a 500 commerçants. Donc, il y a 500 commerces dans le
Vieux-Montréal pour l’instant et il y a donc 1 200 bureaux d’affaires.

705 Pourquoi il y a des bureaux d'affaires dans le Vieux-Montréal? Vous comprendrez que c'est surprenant de découvrir à quel point il se passe des choses sur les plans provincial, national et international, dans le Vieux-Montréal. Il y a des bureaux ici de différentes natures, comme d'import-export, mais de différentes natures, aussi, qui sont en relation sur le plan mondial, avec tout le monde.

710 Pourquoi ils sont dans le Vieux-Montréal? Il y a une question de prestige. Pour eux, le Vieux-Montréal c'est un endroit où quand ils reçoivent des clients, tout le monde sait qu'ils sont dans le Vieux-Montréal. Ils sont fiers de recevoir les gens ici.

715 Pourquoi faire du commerce dans le Vieux-Montréal? Deux choses : évidemment, il y a une double clientèle ou la clientèle mixte dont disait madame Hébert tantôt. C'est-à-dire que tu as le touriste, mais tu as aussi les gens d'ici ou tu as maintenant les travailleurs.

720 Pour faire un contrepoids, et vous mentionner que tout ça est en changement, il y a trois décennies, je pense qu'il y avait 74 résidents dans le Vieux-Montréal, peut-être 78. Maintenant, il y en a au-delà de 6 000. Je pense qu'on est rendu à peu près à ça, 6 000. Des commerçants, il y en avait beaucoup moins. Des gens d'affaires, il y en avait vraiment beaucoup moins.

725 Maintenant, il y a donc 6 000 résidents. Il y a 48 000 travailleurs dans le Vieux-Montréal. Et ce n'est pas terminé. Il y a effectivement, depuis deux ans... encore dernièrement, nous, il y a plein de gens qui nous appellent parce qu'ils veulent venir faire du commerce dans le Vieux-Montréal.

730 Donc, il reste beaucoup de travail. C'est un milieu qui, au lieu d'être désertique, est en train vraiment de... je ne veux pas parler de croissance, parce qu'il faut être calme avec ces mots-là, mais en quelque part, il y a vraiment un mouvement dynamique de commerce et d'affaires dans le Vieux-Montréal.

La Ville de Montréal avec son plan, c'est tout à fait intéressant, parce qu'en quelque part, bon, c'est sûr qu'une ville doit faire de la programmation, puis en même temps, elle doit faire de

735 l'application. Tu programmes, mais il faut que tu réalises les choses. Une grande ville c'est quand il y a une bonne programmation intelligente, en connaissant ce que les gens veulent à la base, et qu'il y a une application qui se fait.

740 Pour les membres de la SDC, ce Plan de protection et de mise en valeur est bienvenu. Il cause deux effets : soit de l'indifférence ou soit de l'anxiété. Parce que : « Est-ce que ça va se faire? Comment ça va se faire? » Je parle honnêtement, là. Ce n'est pas de la critique que je fais, je suis obligé de parler au sujet de mes membres. « Si on commence des travaux, ils vont finir quand? » Et cetera, et cetera.

745 Donc, en quelque part, c'est sûr qu'au niveau de l'application de ce programme-là, de ce plan-là, c'est sûr que mes membres vont vouloir être informés. Et j'offre tout simplement... le fait que la SDC soit, autant au niveau de la programmation ou de l'application, soit présente. Mais en quelque part, comme je vous dis, présentement c'est bienvenu. On s'en va vers 2017 et je pense qu'il y a effectivement des travaux qui ont été mentionnés tantôt, des projets qui ont été
750 mentionnés. Vous comprenez qu'on est totalement d'accord avec ça. Encore est-il qu'il va falloir qu'ils s'appliquent de façon à respecter la réalité des commerçants et des gens d'affaires dans le Vieux-Montréal.

755 Je vais reprendre, maintenant, au niveau de l'harmonie avec les résidents. Je pense que présentement c'est un milieu qui est quand même... je pense que ça va bien les relations entre les résidents et les commerçants. Il y a toujours mieux à faire. Madame Caron a parlé de la problématique, entre autres, de la recrudescence des bars tous au même endroit, dans des rues qui ne sont peut-être pas de nature à recevoir autant de permis de boisson. Parce que vous savez qu'il y a une différence entre un restaurant puis un bar. Ça ne crée pas la même
760 dynamique, je dirais, externe.

En quelque part, c'est sûr qu'il y a des réflexions qui doivent être faites là-dessus, et des décisions qui devraient être prises. Et ça, c'est sûr que ça doit se faire.

765 Au niveau de l'animation dans le Vieux-Montréal, je pense qu'en quelque part, avec la
table de concertation du Vieux-Montréal qui existe – on se parle beaucoup –, je pense que les
frottements ou les... quand ça ne va pas, je pense qu'on est capable d'améliorer ça. Et moi, je
veux aller plus loin. Je pense que les commerçants aussi veulent répondre de plus en plus aux
besoins de ceux qui vivent dans le Vieux-Montréal.

770 Le volume va faire qu'effectivement le « commercial mix », pour arriver à ce que
madame Hébert disait tantôt, c'est sûr que présentement, il faut créer de la diversité dans la
commercialisation, dans les commerces du Vieux-Montréal. On a besoin de commerces de
proximité de plus en plus. Avant ça, il n'y avait pas assez de monde. Maintenant, ça commence à
775 se faire. Il y a Griffintown qui est en train de se développer, il va y avoir d'autres résidents là.

 Alors, il y a un changement au niveau du shopping puis aussi au niveau de commerces.
On a besoin de commerces qui vont offrir des choses spécifiquement pour ceux qui vivent dans
le Vieux-Montréal ou des travailleurs qui achètent quelque chose avant de retourner dans leur
780 milieu où ils vivent.

 Donc, avec les résidents, c'est mon mandat aussi, avec le conseil d'administration de la
SDC, de maintenir l'harmonie. On travaille même, on a même travaillé dernièrement dans des
projets sociaux, notamment avec l'accueil Bonneau, avec des gens de l'arrondissement aussi,
785 avec Annie qui est là. Il y a des choses qui ont été faites, puis il reste beaucoup de choses à
faire.

 En ce qui a trait au tourisme. La SDC considère qu'il y a vraiment, vraiment un manque
de coordination. C'est sûr qu'on se tourne vers la SDC, mais moi, je représente l'ensemble des
790 commerces et des gens d'affaires, et le tourisme, on le sait, dans une ville c'est ça qui génère du
nouvel argent. C'est très bon sur le plan du développement économique.

 Présentement, on a une offre touristique, je dirais, non définie, chanceuse. Il y a du beau
travail qui se fait, mais on n'est loin d'être structuré comme on pourrait l'être, comme d'autres
795 villes le sont. Et je tiens à le dire, le tourisme... le Vieux-Montréal c'est le joyau de Montréal. Je ne

sais pas si on peut imaginer Montréal sans son Vieux-Montréal. Je fais exprès pour dire « sans son Vieux-Montréal », parce que c'est à Montréal, le Vieux-Montréal. En quelque part, donc, il y a vraiment un besoin à combler là. Je pense que la coordination du volet touristique mérite d'être prise en charge de façon plus systématique. Et, encore là, la SDC est la première à se présenter s'il y a des travaux qui commencent dans ce sens-là.

800

LA PRÉSIDENTE :

Une minute, Monsieur Lafrance?

805

M. MARIO LAFRANCE :

Oui. En ce qui a trait à tout ce qui se passe sur le plan touristique, bien, évidemment, il y a aussi les musées qui vont de mieux en mieux. Je ne voudrais pas en nommer pour en oublier, mais il y a un nouveau musée qui va être ici au Marché Bonsecours à partir du mois d'avril, qui est le musée du costume et du textile du Québec. Donc, dans une salle, ici, dans le Marché Bonsecours. Il y a tout un travail à faire au niveau de la coordination touristique.

810

Sur ce, bien écoutez, c'est ce que j'avais à dire.

815

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci beaucoup. On aura l'occasion de les interroger un petit peu plus tard et de voir aussi, avec la Ville, comment est-ce que tout ça peut se mettre ensemble. Là, chacun exprime un peu sa façon de voir les choses, mais je pense que ça va devenir intéressant d'essayer de voir, aussi, comment, dans un contexte où on regarde de façon plus précise les projets, comment vous réagissez, puis les dominantes dans le Plan de la ville.

820

Monsieur Tremblay, à vous!

825

M. YOLAND TREMBLAY :

830 Je tiens à remercier l'Office de me donner l'opportunité de partager avec vous quelques observations et commentaires relatifs donc à la cohabitation obligatoire dans un secteur résidentiel intégré dans une zone touristique importante.

835 Compte tenu que votre temps est précieux et que je n'ai environ que cinq minutes, je me permets d'aller droit au but.

840 Mon premier commentaire a trait au slogan : « Faire du neuf avec le Vieux », me rend fort inconfortable. Je trouve ce slogan très péjoratif, car par analogie, je le compare à nos aînés, pensez à 65 ans et plus, qui ont acquis une histoire, un bâti patrimonial et qui ont accumulé quelques rides. Essayons-nous de faire du neuf?

845 Imaginer le Vieux-Montréal, c'est penser à notre histoire, à notre patrimoine architectural, à notre héritage culturel et cultuel. D'ailleurs, je me permets de souligner que dans le Plan, l'héritage culturel est plutôt laissé pour compte, alors que ces institutions ont fondé Montréal.

850 La consultation actuelle devrait faire ressortir toutes ces valeurs afin qu'elles aient davantage de retombées économiques, et ce, pour l'ensemble de la ville, si on ne veut pas devenir un vieux sur une voie de garage.

855 Tous ces avantages que nous avons devraient nous aider à créer une vraie personnalité, une signature, une expérience unique tant recherchée par tous les touristes.

855 Pensons positivement et identifions les éléments qui nous rassemblent. Eh oui, je m'en confesse, basilique oblige, je suis un accro du tourisme. Curieux, intelligent, intéressé par notre histoire, notre vécu, parfois dérangent, mais qui nous apporte de la visibilité, de la notoriété, qui nous force à se réévaluer, mais aussi qui apporte une vitalité économique qui nous évitera d'être à la merci de nos gouvernements.

Le touriste, une cohabitation parfois difficile, mais une obligation agréable et nécessaire.

860 Cette zone touristique offre des défis reliés aux infrastructures, compte tenu des besoins essentiels pour le Vieux-Montréal d'augmenter le tourisme pour qu'il demeure un pôle d'attraction unique eu égard à la richesse patrimoniale reliée à la fondation de la ville et à la présence de nombreuses institutions muséales, culturelles et culturelles.

865 Notre arrondissement souffre d'un manque flagrant de concertation touristique de qualité supérieure, à l'instar de grandes villes européennes. Pour n'en nommer que quelques-unes : Paris, Londres, Strasbourg, ou américaines, pensons à Boston et à Philadelphie.

870 Conséquemment, il faut améliorer notre capacité promotionnelle et développer un programme de communication, de signalisation et surtout d'accueil, afin d'inviter les touristes à nous visiter et les résidents à y vivre et apprécier notre quartier, témoin de la fondation de Montréal.

875 Il faut faciliter les déplacements, tant véhiculaires que piétonniers, de tous les visiteurs vers l'arrondissement et leur identifier les lieux et points d'intérêt.

880 Nous endossons pleinement les trois objectifs proposés par la Ville. Nous tenons cependant à souligner que des efforts et réflexions additionnels devraient être déployés afin d'identifier de façon plus soutenue, les actions qui toucheraient les institutions culturelles.

Il ne faut pas que soutenir ces institutions, mais être proactifs avec elles, car elles constituent des pôles d'attraction riches en patrimoines historique et architectural tant recherchés par la clientèle touristique.

885 Je crois que nous sommes à la croisée des chemins afin de protéger, valoriser tous ces patrimoines pour permettre aux visiteurs de l'année 2017 de vivre une expérience unique.

890 Finalement, je comprends les besoins de proximité des services pour les résidents, mais les défis à relever quant à la protection, à la conservation et la promotion m'apparaissent pressants. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

895 Merci beaucoup, Monsieur Tremblay. Oui, vous pouvez les applaudir tout le monde, ça vaut la peine, les quatre panélistes.

900 Je voudrais revenir sur le slogan comme vous avez dit. Ça, il ne faut pas l'attribuer à la Ville, il faut l'attribuer à l'Office. Et je vous dirais que quand on parle du Vieux, pour nous, c'est très affectueux.

905 Puis on a vérifié, pour plusieurs jeunes comme des gens de ma génération à moi, quand j'étais à Montréal puis je me disais : « Je m'en vais dans le Vieux », c'était avec beaucoup d'affection. Ce n'était pas du tout, du tout pour ridiculiser – au contraire! – l'atmosphère, le caractère historique, c'était parce qu'on se retrouvait là, dans un environnement qu'on aimait bien, qui était particulier puis qu'on savait tout à fait différent des environnements qu'on retrouvait ailleurs dans d'autres quartiers. Puis c'est encore vrai pour les jeunes.

910 Alors, il ne faut pas le prendre à l'inverse de ce qu'on a voulu faire, c'est le contraire. On a voulu dire que le Vieux c'est notre Vieux puis on l'aime beaucoup.

915 Et sur ce, je vous invite à prendre une pause. Ceux qui veulent poser des questions, allez vous inscrire à l'arrière, et puis au retour, on va poursuivre questions/commentaires, comme vous le souhaitez, autant à la Ville, qu'à nos panélistes. On va faire ça sous forme d'échanges et de discussions. Alors, allez vous inscrire à l'arrière puis on se revoit dans un 15-20 minutes.

PAUSE

LA PRÉSIDENTE :

920

Je tiens à préciser pour tout le monde que j'ai déjà le nom de quelques personnes qui veulent intervenir, poser des questions, mais si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez toujours le faire, même en cours d'échanges entre les gens de la Ville, les panélistes et quelqu'un qui est à la table.

925

Alors, le registre est ouvert, vous pouvez vous inscrire encore, et jusqu'à 21 h, 21 h 30, on va tenir ce registre-là ouvert.

Alors, j'inviterais dans un premier temps, madame Audrey Lapointe à s'avancer.

930

Pendant que madame Lapointe s'avance, si vous me le permettez, on va poser une question. La commission voudrait savoir, du ministère des Affaires culturelles, un peu comment s'arrime la démarche que la Ville est en train de faire avec celle que le ministère des Affaires culturelles va faire.

935

On a compris qu'en vertu de la nouvelle loi, il va y avoir un plan qui va être élaboré par le ministère des Affaires culturelles, et la Ville de Montréal actuellement a aussi un projet de plan.

– Si vous voulez bien vous avancer à la table, Madame Tanguay, qu'on puisse vous enregistrer. – Pouvez-vous un peu nous expliquer comment ces deux démarches-là... alors, juste nous expliquer, d'abord, qu'est-ce que le ministère va faire, et ce plan va couvrir quoi, va servir à quoi, et comment il va s'arrimer avec celui de la Ville?

940

Mme SOPHIE TANGUAY :

945

Alors, d'emblée, je vais vous dire que je ne suis pas la personne experte au niveau de la loi pour le ministère, mais je vais quand même vous expliquer. Avec la nouvelle loi, le ministère va faire un plan de conservation, qui est déjà entrepris et qui n'est pas terminé. Je ne suis pas en mesure de vous donner un échéancier.

950 Mais pour ce qui est du Plan de protection avec la Ville, le ministère a collaboré. On a travaillé conjointement, et ça va être la même chose du côté du Plan de conservation pour le ministère.

LA PRÉSIDENTE :

955

Donc, il va y avoir un plan élaboré par la Ville, plus un plan élaboré par le ministère?

Mme SOPHIE TANGUAY :

960

Oui. C'est deux documents distincts.

LA PRÉSIDENTE :

965

Qui vont concerner le Vieux-Montréal?

Mme SOPHIE TANGUAY :

970

Qui vont concerner le Vieux-Montréal. En fait, pour ce qui est du Plan de conservation, c'est un document qui énonce des orientations.

LA PRÉSIDENTE :

Ça, c'est le plan du ministère?

975

Mme SOPHIE TANGUAY :

Oui, c'est ça. Les orientations pour la préservation, la réhabilitation et la mise en valeur du site patrimonial de Montréal.

980 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

985 **Mme SOPHIE TANGUAY :**

Alors, c'est un document qui guide le ministre pour prendre des décisions.

LA PRÉSIDENTE :

990 D'accord. Et là, expliquez-moi l'arrimage, maintenant, avec ce que la Ville est en train de faire. Parce que la Ville a aussi des orientations, ils nous en ont présenté, des orientations de conservation et de mise en valeur. Est-ce qu'il y a un niveau différent de préoccupations?

995 **Mme SOPHIE TANGUAY :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1000 Ou de comment est-ce que ça va se compléter peut-être?

Mme SOPHIE TANGUAY :

1005 Bien, c'est un niveau différent parce que le Plan de conservation répond à la *Loi sur le patrimoine culturel*, alors que le *Plan de protection et de mise en valeur* de la Ville répond plutôt aux orientations du Plan d'urbanisme. Donc, on est à deux niveaux de législation distincte.

Par contre, on se rejoint, parce que c'est sûr que le but est de préserver et de mettre en valeur le Vieux-Montréal. Donc, c'est sûr que vous ne retrouvez pas, je ne suis pas en mesure de

1010 vous donner le détail du document en question, il n'est pas terminé, mais vous ne trouverez pas, dans le Plan de conservation du ministère, des choses qui vont à l'encontre de ce qui est inscrit dans le Plan de mise en valeur de la ville.

LA PRÉSIDENTE :

1015

D'accord.

Mme SOPHIE TANGUAY :

1020

C'est sûr qu'on est dans des orientations conjointes.

LA PRÉSIDENTE :

1025

D'accord. Mais donc, vous allez aussi parler de bâti, vous allez aussi parler d'architecture éventuellement?

Mme SOPHIE TANGUAY :

1030

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1035

Est-ce qu'il y a des domaines qui vont vous appartenir en propre et que la Ville ne va pas couvrir?

Mme SOPHIE TANGUAY :

En fait, je vous dirais qu'il y a plutôt des domaines qui appartiennent à la Ville sur lesquels on n'intervient pas. En termes de zonage, nous, on n'intervient pas à ce niveau-là. Dans

1040 des questions plus de logement... on parle ce soir d'offres touristiques, c'est des niveaux
d'intervention qui ne concernent pas le ministère. Nous, c'est vraiment en termes de protection
du cadre bâti.

LA PRÉSIDENTE :

1045 Du cadre bâti?

Mme SOPHIE TANGUAY :

1050 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1055 D'accord. Monsieur Choquet, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter là-dessus?

Mme ISABELLE DUMAS :

1060 Effectivement, comme madame Tanguay l'a exprimé, on a une juridiction commune pour
ce qui est de la protection du cadre bâti. Mais la juridiction de la Ville et l'angle du Plan de mise
en valeur sont beaucoup plus larges puisqu'on parle de tous les aspects qui concernent la
qualité de vie, la promotion touristique, la circulation. Ce sont tous des aspects sur lesquels le
ministère ne se prononce pas.

1065 Donc, pour les aspects qui sont de juridiction similaire, le ministère a travaillé avec nous
au cours de la démarche d'élaboration du Plan de protection et de mise en valeur, et de la même
façon, on accompagnera le ministère dans sa démarche pour s'assurer qu'on a, tout en ayant
des voies distinctes et en conseillant des administrations distinctes, que dans la mesure du
possible, comme on le fait d'ailleurs dans la gestion du territoire depuis de nombreuses années,
qu'on aille dans la même direction.

1070

LA PRÉSIDENTE :

Dans la même direction. Monsieur Bergeron, Monsieur Chénard.

1075 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

Oui, hier soir, disons, la Ville de Montréal nous disait, devant une question d'un citoyen, nous disait qu'ils allaient élaborer des critères, des objectifs concernant les travaux d'architecture ou de modification ou de mise en valeur des bâtiments, plus précis, plus adaptés au Vieux-Montréal. Est-ce qu'on peut estimer que ces orientations-là vont découler du Plan de conservation du ministère?

1080 **Mme ISABELLE DUMAS :**

1085 Ce sont des travaux auxquels on va associer le ministère, très certainement. Il faut comprendre qu'on gère conjointement le territoire depuis l'existence de l'arrondissement historique.

LA PRÉSIDENTE :

1090

Monsieur Chénard?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1095 Oui. On a entendu parler de signalisation un petit peu. Est-ce que c'est le genre d'éléments sur lesquels vous travaillez dans le cadre, à la fois le maintien de l'intégrité du territoire, mais en même temps, est-ce que ça fait partie de cette entente et des activités communes que vous avez?

1100

LA PRÉSIDENTE :

D'interprétation.

1105

Mme SOPHIE TANGUAY :

Bien, en fait, je vous dirais qu'en termes de signalisation, le ministère n'intervient pas directement. Ce n'est pas nécessairement un sujet qui serait traité dans le Plan de conservation.

1110

Par contre, comme madame Dumas le mentionnait, on collabore avec la Ville. Je pense que ce serait plus un projet. Un projet de signalisation, par exemple, pourrait s'inscrire plutôt dans le cadre d'un projet commun, notamment dans le cadre de l'entente sur le développement culturel où là, on pourrait aller de l'avant.

1115

Mais ça ne s'inscrirait pas spécifiquement dans le Plan de conservation du ministère.

LA PRÉSIDENTE :

1120

Est-ce que le Plan de conservation que vous allez élaborer va se décliner en mesures et se traduire en argent, en subventions potentielles ou en sommes d'argent qui vont être destinées au Vieux-Montréal par la suite?

Mme SOPHIE TANGUAY :

1125

Non. On a des programmes de subvention. Le Plan de conservation ne se décline pas en termes d'argent. C'est vraiment un document d'orientation pour guider la prise de décision du ministère, notamment du ministre.

1130

Par contre, le ministère a des programmes de subvention à la restauration qui lui est propre. Mais également, des programmes qui sont gérés conjointement avec la Ville de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

1135 Quand vous dites que ça va diriger ou orienter la prise de décision du ministre – sur des projets concernant le Vieux-Montréal? Sur quoi?

Mme SOPHIE TANGUAY :

1140 Sur toutes les interventions qui nécessitent une autorisation dans la loi.

LA PRÉSIDENTE :

1145 D'accord. Est-ce que le plan de la Ville aura à être autorisé par le ministère des Affaires culturelles? Comment ça va fonctionner? Ou est-ce que la Ville, elle, a toute la liberté pour... évidemment, dans un contexte où il y a une collaboration, là, mais est-ce que vous avez toute la liberté de choisir d'avancer dans l'application de votre plan, ou s'il y a, un moment donné, une autorisation à aller chercher du côté du ministère?

1150 **Mme ISABELLE DUMAS :**

 La Ville n'a pas d'autorisation à aller chercher du ministère pour son plan, pour le plan en soi.

1155 Par ailleurs, pour tous les aspects du plan qui concernent des aspects qui sont également de juridiction du ministère, on est tout à fait conscient que si on mettait de l'avant des objectifs qui étaient contraires avec ceux sur lesquels travaille le ministère, on ne pourrait pas y donner suite, par la suite, là.

1160 **LA PRÉSIDENTE :**

 Et ça, c'est le bâti, là, dont madame...

Mme ISABELLE DUMAS :

1165

C'est essentiellement le cadre bâti.

LA PRÉSIDENTE :

1170

Le cadre bâti.

Mme ISABELLE DUMAS :

1175

Aspect physique du domaine public, également.

LA PRÉSIDENTE :

1180

D'accord. Merci beaucoup, Madame Tanguay. Maintenant, on va vous entendre, Madame Lapointe. À vous le micro. Bonsoir!

Mme AUDREY LAPOINTE :

1185

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

1190

Merci d'avoir bravé le froid. Je ne l'ai pas dit à tout le monde ici, mais on est impressionné que vous soyez aussi nombreux ce soir à être venus ici nous entendre et nous parler. On pensait d'avoir moins de gens à cause du froid. Alors, merci d'être là.

Mme AUDREY LAPOINTE :

Donc, Audrey Lapointe, je suis agente de développement pour l'Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir.

1195

Donc, ça fait près de deux que je m'occupe du dossier des cochers, parce que notre association, en étant responsable du tourisme équestre, devient responsable du tourisme équestre en milieu urbain, donc du dossier des cochers.

1200

Ça fait deux ans qu'on s'implique pour développer une formation puis essayer de structurer le milieu.

1205

Donc, avant toute chose, c'est sûr que ce dont je vais vous parler ce soir, en fait, j'ai deux points à amener. C'est considérant que l'industrie de la calèche se porte bien, les pratiques sont bonnes, et qu'on a une industrie exemplaire.

1210

Je crois qu'il y a quelqu'un, hier, qui a mentionné qu'il y avait peut-être des choses à améliorer au sein de l'industrie de la calèche dans le Vieux-Montréal? Effectivement. Et c'est une des missions qu'on se donne. On essaie de trouver des solutions, des moyens pour permettre à l'industrie de s'organiser et de donner un service touristique de qualité à tous les niveaux.

1215

Donc, les deux idées que je vais vous amener, c'est considérant qu'on a un service touristique de qualité avec les cheveux et les cochers.

Donc, la première chose c'est, j'aimerais, peut-être dans le Plan de développement ou en fait, je suis très contente de voir l'Association des résidents du Vieux-Montréal, parce qu'on croit que les cheveux peuvent contribuer, en fait, à l'amélioration de la qualité de vie des gens dans le Vieux-Montréal.

1220

Je sais que l'idée que je vais amener va vous paraître farfelue, mais puisque ça se fait ailleurs, en France particulièrement, on se dit que : pourquoi pas dans le Vieux-Montréal?

Je vais faire une histoire courte. Je vais exprimer l'idée, puis je crois que ça va vous donner plein de pistes pour d'autres idées.

1225 Donc, en France, il y a 60 municipalités qui ont réintroduit le cheval en milieu urbain pour faire différents travaux, que ce soit amasser les vidanges, le recyclage, faire l'entretien des parcs. Il y a une compagnie, une grosse compagnie européenne qui a commencé en ramassant des ordures, qui s'appelle Véolia, qui a des sièges ici au Canada, qui a développé un modèle de voiture hippomobile, en collaboration avec des ingénieurs en aérospatial, pour trouver un modèle
1230 hyper léger, hyper moderne, pour permettre aux chevaux de tracter plus de vidanges, plus de recyclage.

Donc, on croit que c'est intéressant pour les résidents du Vieux-Montréal d'avoir une voiture hippomobile qui ramasse les vidanges plutôt qu'un gros camion qui fait plein de bruit.

1235 On croit qu'il y a une piste de solution intéressante là, pour peut-être aussi positionner le Vieux-Montréal, avoir un attrait différent. Je vais arrêter là, je pourrais en parler longtemps, mais l'idée principale c'est de dire : comment ça serait possible d'utiliser le cheval de façon actuelle pour peut-être contribuer à l'amélioration de la vie des gens qui sont ici, diminuer le bruit,
1240 diminuer la production de CO2, et cetera. Il y aurait plein d'idées qu'on pourrait développer. Première chose.

LA PRÉSIDENTE :

1245 Voulez-vous qu'on aille chercher quand même quelques réactions?

Madame Lapointe propose un moyen concret qui pourrait devenir une activité intégrée dans la vie quotidienne du Vieux-Montréal, qui aurait un caractère particulier. Est-ce que la personnalité qu'on veut donner au Vieux-Montréal pourrait intégrer, par exemple, ce genre –
1250 vous avez nommé une activité particulière, mais on pourrait élargir la question – ce genre d'activité là qui vient, d'après madame Lapointe, essayer de résoudre certains problèmes qu'on connaît, tout en donnant un cachet particulier au Vieux-Montréal.

Madame Caron, comment vous réagissez là-dessus?

1255 **Mme CHRISTINE CARON :**

Écoutez, s'il est question de diminuer la circulation automobile dans le Vieux-Montréal, je pense que c'est positif. Est-ce que sur une base... enfin, déjà les calèches, il n'y en a pas tellement. Il y a une vingtaine, je pense, de calèches qui circulent dans le Vieux-Montréal. Ce n'est pas beaucoup, là. Si on pense à quelque chose de plus large, il faudrait voir s'il y a une intégration qui peut être faite en termes de circulation. Mais de prime abord, ça paraît intéressant comme idée.

1260 **LA PRÉSIDENTE :**

1265

Tantôt, vous disiez que vous avez choisi de vivre dans le Vieux-Montréal tout en étant consciente que c'était un quartier qui était particulier, qui était aussi une destination touristique.

1270 Au fond, ce que j'essaie d'explorer avec vous, c'est jusqu'à quel point les résidents peuvent être prêts à accepter certaines activités? Dans ce cas-là, c'est une activité qui est originale, à laquelle spontanément on n'aurait pas nécessairement pensé, là. Jusqu'à quel point vous êtes prête à aller, dans la mesure où ça ne vient pas nécessairement renforcer notre conception traditionnelle des services municipaux dans un quartier donné? C'est vraiment spécial.

1275

Mme CHRISTINE CARON :

1280 Bien, je pense que les résidents... enfin, vous en parliez tout à l'heure, aussi, quand on parlait des besoins en commun. Les résidents, en termes de propreté, souhaitent que le Vieux-Montréal soit « spic and span », que se soit une qualité de service assez importante, pas juste pour les besoins des résidents, mais parce que c'est un quartier touristique.

LA PRÉSIDENTE :

1285

Oui.

Mme CHRISTINE CARON :

1290

Alors, il y a des attentes qui sont très grandes à cet égard-là, par rapport aux services municipaux.

LA PRÉSIDENTE :

1295

D'accord. Madame Hébert, vous, est-ce que vous avez une réaction du point de vue de la guide touristique qui amène des touristes dans le quartier? Est-ce qu'il y a des types d'activités qui apparaîtraient intéressants et compatibles avec une vocation touristique ou une destination touristique? Ou s'il y a des limites ou s'il y a en a d'autres, des types d'activités qui sont moins compatibles?

1300

Mme LOUISE HÉBERT :

1305

Disons que si on parle « personnalité du Vieux-Montréal », moi, je pense qu'il y avait 300 personnes hier, puis il y en a énormément ce soir qui sont ici, puis on dirait que chaque personne tient tellement à cœur son Vieux-Montréal qu'il veut lui donner sa personnalité.

1310

Votre présentation, moi, me surprend. Déjà, je trouve qu'un petit peu, pour avoir un bureau dans le Vieux-Montréal, les calèches, parfois, question d'hygiène publique, ce n'est pas toujours à 100 %. Donc, dépendamment de l'augmentation du nombre de chevaux, il faudrait que ça soit vraiment bien géré pour que ça ne soit pas un inconvénient pour les gens qui circulent, que ce soit les visiteurs ou les travailleurs ou les résidents.

1315 **Mme AUDREY LAPOINTE :**

C'est pour ça qu'en entrée de jeu, j'ai dit : considérant qu'on fait bien les choses. Parce qu'il y a moyen de bien faire les choses puis de bien ajuster ses équipements pour éviter ces inconvénients-là.

1320

Mme LOUISE HÉBERT :

Ça fait que c'est pour ça que je mets un petit bémol, mais ça peut lui donner un cachet. On ne le sait pas.

1325

Mme AUDREY LAPOINTE :

Puis ça peut aussi être très intéressant de développer quelque chose avec Guidatour, plus au niveau touristique, parce que vous avez des guides professionnels. Donc, il y a moyen de développer une quantité de produits touristiques, intégrant les services de Guidatour avec les services de calèche.

1330

LA PRÉSIDENTE :

1335

Allons-y avec votre deuxième idée.

Mme AUDREY LAPOINTE :

1340

En fait, le deuxième aspect c'était une question. Parce que, afin d'essayer de faire une place pour des projets de ce type-là, j'ai cogné à plusieurs portes à la Ville de Montréal. Et je me demandais s'il y avait une personne responsable, à la Ville de Montréal, de coordonner et d'arrimer le développement touristique.

1345

Et si la réponse à cette question-là est non, si c'était possible de penser créer un poste pour une personne, à la Ville de Montréal, non élue, responsable de coordonner et d'arrimer les

différents organismes qui participent à l'industrie touristique du Vieux-Montréal et de la ville de Montréal?

LA PRÉSIDENTE :

1350

Monsieur Choquet?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1355

Vous mettez le doigt sur une question qui est un petit peu sensible. La réponse à ma connaissance est plus non que oui. Très rapidement, la Ville a délégué ses responsabilités en matière de tourisme, parce qu'avant il y avait une équipe touristique, à Tourisme Montréal au moment de la refonte ou de la réorganisation de l'Office du tourisme et des congrès du grand Montréal, qui s'appelle maintenant Tourisme Montréal, et il y a quand même la responsabilité touristique à la Ville qui est, pour l'instant en tout cas, est particulièrement reconnue du côté de l'équipe du développement économique.

1360

En même temps, parallèlement, la Ville s'occupe beaucoup de ce qu'on pourrait appeler le produit, de toutes sortes de façons. Qu'on pense au Muséum nature, à Jean Drapeau, Vieux-Montréal, le Quartier des spectacles, à plein d'autres éléments qui, sans être de la responsabilité entière de la Ville de Montréal, sont quand même sur le territoire municipal et on a beaucoup de liens, de toutes sortes de façons.

1365

Donc, il y a des discussions qui se font et qui pourraient donner lieu à des changements. Mais pour l'instant, au moment où on se parle, la réponse c'est que la responsabilité touristique de la Ville est particulièrement réalisée par l'entente avec Tourisme Montréal.

1370

Mme AUDREY LAPOINTE :

1375

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1380 Est-ce que compte tenu des objectifs que vous avez, Monsieur Choquet, concernant
justement la précision du produit touristique et puis les efforts à faire, justement, pour maintenir le
tourisme dans le Vieux-Montréal, est-ce qu'il y a des directions particulières que le plan va
pouvoir donner quant à la fois au produit touristique ou bien aux efforts à faire conjointement
avec Tourisme Montréal? Dans quelle direction, finalement, les actions de la Ville, vous
souhaitez que les actions de la Ville soient posées pour qu'effectivement, les objectifs que
1385 vous avez annoncés dans le plan puissent prendre forme?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1390 Je ne peux pas parler au nom de la Ville dans ce dossier-là, la Ville au sens de
l'administration, au sens global, parce qu'il y a des discussions qui se font actuellement et il y a
des décisions qui sont en train de se prendre au cours des prochaines semaines, des prochains
mois. Mais chose certaine, si on s'est permis d'inscrire des enjeux touristiques dans le plan, c'est
que soit directement avec Tourisme Montréal, soit en collaboration...

1395 Je vais vous donner un exemple – je fais une petite parenthèse. Les liens avec Tourisme
Montréal sont faits institutionnellement par nos collègues du développement économique, mais
depuis trois ans, depuis quatre ans, maintenant, dans l'entente de développement culturel
ministère de la Culture/Ville de Montréal, il y a une stratégie de tourisme culturel qui est en place
et où il y a trois partenaires, c'est-à-dire le ministère de la Culture, la Ville via votre Direction de la
1400 culture et du patrimoine et Tourisme Montréal.

Donc, en ce qui concerne ce qui est convenu d'appeler le tourisme culturel, ce ne sont
pas les collègues du développement économique qui s'en occupent, c'est nous-mêmes.

1405 Donc, j'utilise cet exemple-là pour illustrer qu'il y a une sorte – je n'oserais pas appeler ça
une évolution – mais une sorte de transition vers une vision assez classique, comme quoi le
tourisme est d'abord un enjeu économique, style nombre de nuitées, et cetera, qui sont

1410

évidemment des enjeux majeurs, mais il y a une tendance plus récente – pensons, par exemple, au rapport du groupe Rozon, sur le tourisme, qui dit : « Priorité absolue au produit et non pas priorité absolue au marketing. »

1415

Compte tenu de l'évolution et des médias sociaux, et cetera, chacun se fait une idée, chacun se dit : « Ah, oui, tel endroit c'est bon. » Les gens se twittent, et cetera, donc, il faut absolument prioriser – excusez l'expression « produit », mais vous comprenez ce que je veux dire – le contenu, plutôt que juste faire de la pub, faire du marketing à l'étranger, et cetera, puisqu'une bonne pub qui ne se traduit pas immédiatement par une vérité, une authenticité sur le produit, devient carrément du gaspillage d'argent.

1420

Donc, la réflexion de la Ville n'est pas terminée là-dessus, mais je sais qu'il y a du travail qui se fait actuellement, pour évoluer vers, ce qu'on pourrait appeler, davantage le tourisme culturel. Ce qui n'empêche pas les préoccupations par rapport aux enjeux économiques, mais qui va amener davantage la Ville, qui amènerait davantage la Ville à se recentrer sur quelque chose dont elle est directement responsable.

1425

Par exemple, le Jardin botanique, c'est une propriété de la Ville, mais c'est un attrait touristique en même temps. Le Vieux-Montréal n'est pas la propriété de la Ville, forcément, c'est beaucoup plus diffus que ça, mais on considère qu'on a une responsabilité, comme on en a du côté du Quartier des spectacles où on travaille. Le parc Jean-Drapeau, c'est un territoire municipal.

1430

Donc, tout ça, ce sont des endroits où il y a des attractions touristiques puis il y a une présence de touristes importante. Et donc, on a une responsabilité majeure par rapport au produit.

1435

Tout ça n'est pas encore réglé. C'est pour ça que je vous dis, je ne parle pas au nom de la Ville, au sens où je ne vous annonce pas ce qui se passe, ce n'est pas à moi de le faire, bien sûr, mais il y a une transition, il y a une évolution, un élargissement de réflexion qui s'est faite

depuis les dernières années. Et c'est dans ce contexte-là qu'on a inscrit, dans le cas du Plan de protection, qu'on considérait qu'on avait une responsabilité.

1440

Restera à voir jusqu'à quel point on la partage avec Tourisme Montréal. Alors, il ne s'agit pas du tout d'aller prendre leur place en ce qui concerne le marketing à l'étranger. Nous, on est sur le territoire ici, là.

1445

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Et dans le cas du Vieux-Montréal, pouvez-vous nous donner une idée de ce que le tourisme culturel pourrait vouloir dire?

1450

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

En fait, le tourisme culturel, c'est le tourisme qui se pratique dans le Vieux-Montréal, largement. Ce n'est pas quelque chose qui s'en vient, c'est quelque chose qui existe déjà. Visiter l'église Notre-Dame ou visiter Pointe-à-Callières ou le Centre d'histoire, c'est déjà faire du tourisme culturel.

1455

Sauf que nous, ce dont on se... premièrement, il y a des éléments qui manquent. On a déjà un site sur le Vieux-Montréal, on a plein de choses, mais par rapport à l'évolution des technologies, c'est clair qu'on a des grosses lacunes et on le reconnaît dans notre document, d'une part.

1460

D'autre part, contrairement au Vieux-Port tel qu'il était puis même tel qu'il est maintenant, contrairement à Jean Drapeau, contrairement à l'espace pour la vie, contrairement au Quartier des spectacles, le Vieux-Montréal n'a pas un mécanisme de gouvernance qui est clair en fonction de réflexions touristiques.

1465

Donc, il y a des enquêtes qui ne sont font pas, il y a des sondages qui ne se font pas. Il y a une information qu'on n'a pas de façon suffisante, parce que les partenaires sont là

1470 évidemment, ils travaillent déjà ensemble, mais ils travaillent ensemble pour améliorer le Vieux.
Mais si on travaille aussi en matière de réflexion touristique, qu'est-ce qu'on veut faire où on veut
aller, et cetera, ça, il y a un bout qui est à faire encore et sur lequel on a à travailler pour la suite.
On est les premiers à le reconnaître.

LA PRÉSIDENTE :

1475 D'accord. Monsieur Tremblay, c'est vous qui avez ouvert beaucoup là-dessus, la
question de l'importance du tourisme. Vous avez parlé d'une qualité touristique supérieure, est-
ce que, compte tenu de ce qu'on vient d'entendre du côté de monsieur Choquet, vous avez soit
des questions à poser ou des choses à rajouter quant aux espoirs de votre côté?

1480

M. YOLAND TREMBLAY :

Oui. Bien, je vise beaucoup d'espoir. La chose que je constate au fil des années, c'est
sûr qu'il y a une partie de la tâche, au niveau de la promotion, qui a été prise, la promotion et de
1485 faire de la visibilité à travers le monde, par Tourisme Montréal. Et ce qu'ils font, en tout cas, moi,
je trouve que c'est très bien.

Là, où il n'y a pas d'arrimage, c'est justement avec l'orientation que peut prendre la Ville
dans certains dossiers, c'est ce que je disais dans mon exposé. C'est qu'il y a une structure qui
1490 manque à quelque part pour faire le lien entre ces deux. Il y en a une qui dépense sur le produit,
effectivement, puis qu'on publicise énormément. Mais la structure à l'interne ou la structure ici
dans le Vieux-Montréal, on n'en connaît pas. Il n'y a pas personne à qui on doit frapper, sinon on
s'envoie... on s'en va donc à Tourisme Montréal.

1495 Mais je pense qu'il y a une amélioration à faire.

1500

LA PRÉSIDENTE :

Alors, quelles conséquences ça a sur vous?

1505

M. YOLAND TREMBLAY :

Bien sur nous, ce qui arrive, c'est que même une institution comme la nôtre, même si on a une bonne visibilité, on ne prendra pas de l'argent important pour aller s'annoncer ou aller s'afficher, que ce soit en Europe ou peu importe le pays, parce que quand vous choisissez une destination, vous ne choisissez pas nécessairement une attraction. Vous choisissez parce qu'il y a plusieurs points d'intérêt, vous avez décidé de venir visiter ça.

1510

Donc, pour nous, c'est sûr que c'est un fardeau additionnel d'investir dans des campagnes publicitaires autonomes. Donc, il faut s'arrimer déjà avec des organismes qui sont déjà en place et qui vont faire vraiment un impact important.

1515

Puis l'autre aspect, je trouve aussi que ce qui manque un peu, et Tourisme Montréal le travaille quand même de façon assez active, c'est de faire aussi de la promotion, de la publicité à travers le Québec. Parce que le Vieux-Montréal, il y a quand même bien des Québécois qui ne le connaissent pas correctement. Il faut travailler donc sur le Québec. Et ça, c'est une autre approche qui est un peu différente donc du tourisme international.

1520

Nous, à peu près 65-70 % de nos visiteurs, c'est du tourisme international. Et ce qu'on constate, c'est qu'au fil des années, le touriste, même montréalais ou le touriste québécois est en perte de vitesse. Donc, il faut sensibiliser davantage les gens de venir à Montréal et de voir les attraits du Vieux.

1525

1530

LA PRÉSIDENTE :

1535 Et vous, vous avez donc un produit touristique à proposer. Trouvez-vous que la place que vous occupez ou qu'on vous fait à l'intérieur des différents programmes ou des différents plans, elle correspond à ce que vous souhaitez, à ce que vous espérez, à ce que vous valez?

M. YOLAND TREMBLAY :

1540 Je peux dire qu'il y a une grande amélioration depuis les cinq dernières années. Parce que nous-mêmes, on fait des efforts importants de développement. Dans le sens qu'on a un spectacle qui est permanent maintenant, qui attire plus de 60 000 spectateurs par année. On a nos visites guidées, il y a des événements musicaux qui ont lieu.

1545 On investit, nous, déjà, une partie importante en promotion et en publicité. Ce que je constate c'est qu'il y a de plus en plus d'intérêt à nous utiliser, notre façade, notre intérieur, même notre spectacle qui est de plus en plus reconnu. Et Tourisme Montréal le fait abondamment, utilise abondamment notre basilique, utilise abondamment aussi notre spectacle pour montrer qui se passe quelque chose d'intéressant à Montréal.

1550 Mais on n'est pas le seul centre d'intérêt à Montréal. Il y a encore beaucoup d'autres activités, des musées. Il y a des chapelles intéressantes, il y a plein d'activités dans Montréal. Qu'on nous utilise un peu comme le point de lancement, au contraire c'est peut-être flatteur, mais d'un autre côté, il faut s'assurer aussi qu'on a des retombées économiques de ça. Et ça, ce n'est pas toujours évident.

1555

LA PRÉSIDENTE :

1560 D'accord. Maintenant, j'invite monsieur Lucien Gobail ou Gobeil? Je pense qu'on a mal inscrit votre nom. Pour les fins de la transcription, pouvez-vous répéter votre nom?

M. LUCIEN GOBEIL :

Lucien Gobeil.

1565

LA PRÉSIDENTE :

Gobeil. D'accord. Allez, on vous écoute.

1570

M. LUCIEN GOBEIL :

C'est ça. Je représente, disons un phénomène en disparition. Je suis un élément humain du Vieux-Montréal. Je travaille sur la rue Saint-Amable – je ne sais pas si vous connaissez, la plupart connaissent la rue Saint-Amable à Montréal – depuis 47 ans, comme artiste-peintre. Alors, je vends mes œuvres qui sont reconnues dans le monde entier, à tous les touristes étrangers et montréalais, hiver comme été, printemps, été, automne, hiver. J'étais là dimanche passé, en plein vent, et il n'y avait aucun commerce d'ouvert sur la place Jacques-Cartier.

1575

Quand on parlait hier, quand j'étais ici, on parlait de vouloir travailler, animer le Vieux-Montréal. Je le fais avec toute mon énergie et j'aimerais ça que les gens en fassent autant pour promouvoir le touriste et la culture de Montréal.

1580

Comme artiste-peintre, je peux vous dire que c'est assez difficile comme milieu de travail, parce que nous travaillons à l'extérieur, en plein soleil, en plein vent, en pleine pluie, en pleine neige, et que nous n'avons aucune protection. J'entendais tout à l'heure « des kiosques dépareillés ». J'espère que ce n'est pas une considération générale. Je crois qu'il y a une problématique de ce côté-là, mais nous travaillons avec des parasols, de temps en temps il faut s'asseoir sur une chaise. Alors, on a du matériel pour travailler. Et vous le savez que la condition est difficile, il faut transporter ou installer notre matériel tous les jours et l'enlever. Et cette rue correspond très bien à un caractère d'artiste-peintre, comme il y a partout dans le monde.

1585

1590

1595 Je n'irai pas faire l'élaboration de Paris ou d'autres villes, je vais aller jusqu'à Québec, parce que j'aime beaucoup la rue du Trésor à Québec. Et c'est une rue qui cohabite avec différents commerces et qui a eu une évolution assez forte depuis plusieurs années, de construction sur la ruelle, et actuellement les artistes cohabitent et ça fonctionne très bien.

1600 Ma question est : quel est votre plan d'action pour assurer la pérennité et la valorisation de la rue Saint-Amable en tant que rue d'artistes, considérant, actuellement, qu'il y a des projets de construction d'un hôtel de 175 chambres actuellement?

LA PRÉSIDENTE :

Sur la rue Saint-Amable?

1605 **M. LUCIEN GOBEIL :**

1610 Sur la rue Saint-Amable, et que nous cohabitons avec d'autres commerçants et aussi des artisans qui y travaillent, et nous amenons une circulation piétonne, tranquille. Et vous savez, les touristes nous découvrent du matin, très tôt. Ah! Ils trouvent ça extraordinaire cette petite rue-là tranquille. Ils passent dans la ruelle, ils ne sont pas achalandés. Il y a aucune pression des artistes qui y travaillent, et ils sont libres de regarder et de circuler, et en même temps on leur offre notre hospitalité.

1615 Alors, j'aimerais ça savoir si au ministère de la Culture, ils ont des intérêts de conserver ce lieu-là aussi pour les artistes, pas seulement pour des édifices ou la protection du patrimoine, je suis bien d'accord, mais je crois que les artistes de rue – peintres, graveurs, photographes – ont besoin de communiquer leur travail, et c'est un besoin qui est généralisé chez les touristes, de vouloir avoir des gens qui animent de cette façon-là.

1620 Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

1625 Alors, on va aller voir... donc, la question c'est : est-ce que vous avez un plan pour assurer la pérennité de la rue Saint-Amable dans ses fonctions actuelles et aussi permettre aux artistes de rue, donc, d'exposer leurs travaux, d'y vivre agréablement, alors qu'il y a un projet de construction d'hôtel, semble-t-il?

1630 **JEAN-ROBERT CHOQUET :**

 Monsieur Delcourt?

LA PRÉSIDENTE :

1635 Monsieur Delcourt.

M. RONALD DELCOURT :

1640 Bonsoir, Monsieur Gobeil.

M. LUCIEN GOBEIL :

1645 Bonsoir.

M. RONALD DELCOURT :

1650 Oui, effectivement, il y a un projet d'hôtel à l'étude, à la fois au ministère et à l'arrondissement de Ville-Marie.

 Bon, vous savez que dans la rue Saint-Amable, les artistes sont principalement installés sur un mur qui va être démolé. Donc, l'installation sur ce mur, évidemment, ce n'est pas sur le

1655

domaine public, c'est sur le mur de la propriété. Et le propriétaire, pour faire son projet et le bâtiment en question, le mur en question faisait partie d'un bâtiment qui était devenu dangereux et il a donc obtenu, avec l'accord du ministère, un permis de démolition.

1660

Donc, il y a une situation qui va... qui est actuelle. Si on passe sur la rue Saint-Amable actuellement, il y a un chantier, il y a des clôtures de chantier. Donc, la rue ne peut plus recevoir les artistes, et ça, ça va perdurer pendant un certain temps, jusqu'à ce que le projet soit terminé.

1665

Est-ce que la rue Saint-Amable pourra demeurer et redevenir ce qu'elle était? On est en train d'étudier la question. Je pense qu'il y a ici avec moi, ce soir, monsieur Michel Demers qui est en contact régulier avec les artistes, qui pourrait peut-être expliquer un petit peu la stratégie qu'on essaie de mettre de l'avant, du moins pour temporairement solutionner la situation des artistes qui sont délogés par l'existence du chantier.

1670

Il est vrai aussi que ça soulève toute la question de l'avenir de la rue Saint-Amable. Pourrait-elle redevenir exactement ce qu'elle est? Évidemment, le nouveau projet ne sera pas un projet inerte. Parce qu'avant, le mur du bâtiment était un bâtiment inerte. Toutes les ouvertures étaient fermées, il n'y avait pas d'activité. Ce bâtiment-là était à l'abandon.

1675

Maintenant, on aura un bâtiment, éventuellement, un bâtiment actif, avec des ouvertures, des fenêtres, des activités, des commerces, c'est un hôtel. Alors, on doit réfléchir, maintenant, comment la rue Saint-Amable pourrait continuer d'être animée, peut-être par certains artistes, parce qu'il reste quand même une cour privée où il y a... ce qu'on appelle la cour des artisans, qui demeure là.

1680

Et on essaie de voir aussi comment, sur la place Jacques-Cartier, dans la situation temporaire, on devra relocaliser des artistes, peut servir à offrir des emplacements aux artistes.

Je ne sais pas si monsieur Demers, vous voulez peut-être expliquer davantage comment on fait face à la situation?

LA PRÉSIDENTE :

1685

Voulez-vous venir au micro, Monsieur Demers? Bonsoir!

M. MICHEL DEMERS :

1690

Bonsoir! En fait, la question de monsieur Gobeil, il y a deux choses. C'est de pérenniser l'activité des artistes et des artisans sur la place Jacques-Cartier, enfin dans le Vieux-Montréal, et aussi pérenniser leurs activités sur la rue Saint-Amable.

1695

Alors, oui, il y a un plan actuellement qui est en élaboration pour ces deux aspects-là, c'est-à-dire pour pérenniser les activités des artistes et artisans sur la place Jacques-Cartier, dans le Vieux-Montréal.

1700

Dans le cas de la rue Saint-Amable, il n'y a pas encore... le plan est en élaboration avec le comité paritaire des artistes, et il y aura aussi une consultation qu'on a demandée avec la SDC, pour qu'il y ait une consultation des propriétaires riverains, pour voir comment on va être capable de pérenniser cette activité-là sur la rue Saint-Amable.

1705

Est-ce que la rue Saint-Amable, comme disait monsieur Delcourt, va redevenir, va accueillir autant d'artistes qu'elle en accueillait et de la même façon? Probablement pas, étant donné que, par exemple, l'éclairage se fait actuellement sur une électricité... l'électricité court sur les façades, donc il y aura certainement des modifications.

1710

Il y a un nouveau bâtiment, une nouvelle réalité, mais il faut adapter la réalité de l'animation et les activités des artistes, à la nouvelle réalité et de la rue et de la place.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, parlez-nous donc de la place Jacques-Cartier. Vous avez dit qu'il y avait un plan ou que le plan se développait? Où est-ce qu'on en est?

1715 **M. MICHEL DEMERS :**

Actuellement, on a réagi, avec les comités paritaires des artistes, à la situation de fait qui faisait que l'année prochaine, la rue Saint-Amable va être handicapée, on ne pourra plus y tenir les mêmes types d'activités.

1720

Donc, on travaille avec les comités d'artistes, les comités paritaires des artistes exposants et des caricaturistes pour trouver une solution. Actuellement, ils ont eu une première relocalisation qui est une relocalisation d'urgence, mais trouver une solution pérenne pour faire en sorte que les principaux objectifs du plan soient intégrés aussi à l'activité qu'est les activités des artistes et des artisans. Ça fait que d'améliorer la qualité, par exemple, de leur kiosque, de leur présentation, de... Ça fait partie, ça, du plan qu'on est en train d'élaborer en collaboration avec les artistes.

1725

LA PRÉSIDENTE :

1730

Et vous les amèneriez sur la place Jacques-Cartier?

M. MICHEL DEMERS :

1735

Actuellement, ils sont sur la place Jacques-Cartier.

LA PRÉSIDENTE :

Ils sont sur la place Jacques-Cartier.

1740

M. MICHEL DEMERS :

Oui.

1745

LA PRÉSIDENTE :

1750 Puis tantôt, vous avez dit sur la place Jacques-Cartier, mais aussi dans le Vieux-Montréal. Donc, il y a d'autres endroits qui sont envisagés à part la rue Saint-Amable ou la place Jacques-Cartier où les artisans, les artistes de rue pourraient se retrouver?

M. MICHEL DEMERS :

1755 Actuellement, la plupart des activités d'animation qui sont reliées aux fonctions d'artistes, d'artisans et d'amuseurs publics se concentrent sur la place Jacques-Cartier.

1760 Ils ont été historiquement à plusieurs endroits, dont entre autres le Vieux-Montréal. Pas le Vieux-Montréal, pardon, le Vieux-Port, et ils ont été exclus du Vieux-Port il y a quelques années, ce qui fait que toute la pression est sur la place Jacques-Cartier.

1765 Donc, il faut, à la fois trouver une façon de faire une cohabitation de ces différentes fonctions sur la place Jacques-Cartier, la maximiser, si possible, mais évidemment aussi, en tenant compte des citoyens, de la pression que ça peut avoir vis-à-vis des citoyens, particulièrement en termes de bruit. Mais ça, ce n'est pas pour les artistes, mais c'est plus pour les amuseurs publics ou l'autre type d'animation de ce type-là.

LA PRÉSIDENTE :

1770 D'accord. Et est-ce que vous envisagez un calendrier ou un échéancier pour ce plan-là? Il sera prêt à peu près quand? Pour que les artistes sachent à quoi s'en tenir, au fond.

M. MICHEL DEMERS :

1775 Bien, les artistes, d'abord, dans le cas de... c'est fait en collaboration avec les comités paritaires.

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Oui.

1780

M. MICHEL DEMERS :

Il y a des comités paritaires d'artistes et d'artisans et d'amuseurs publics qui siègent régulièrement avec la Ville. Alors, les artistes sont tenus au courant, à peu près aux deux semaines.

1785

Donc, ils savent à quoi s'en tenir actuellement. C'est sûr que, par exemple, on ne savait pas, jusqu'à il y a quelque temps, exactement quel serait l'échéancier des travaux sur Saint-Amable. Donc, évidemment, il y a toujours, tant et aussi longtemps que tout le monde n'a pas donné une espèce d'accord sur un projet, il n'y a pas encore...

1790

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Vous êtes en train de les concerter.

1795

M. MICHEL DEMERS :

Oui, c'est ça.

1800

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, merci beaucoup. Ça va, Monsieur Gobeil?

M. LUCIEN GOBEIL :

1805

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

J'appelle maintenant monsieur Jean-Marie Dion. Bonsoir, Monsieur.

1810

M. JEAN-MARIE DION :

Tout d'abord, je voudrais vous dire que j'ai lu votre document cet après-midi et il m'a inspiré une foule de suggestions que j'ai l'intention de vous adresser dans un mémoire.

1815

LA PRÉSIDENTE :

Bon, bonne nouvelle!

1820

M. JEAN-MARIE DION :

Et ma question traite des différents arrondissements de Montréal, qui eux aussi ont une mémoire vivante. Là, je sais que vous vous centrez sur le Vieux-Montréal, parce que c'est vraiment le cœur historique du Vieux-Montréal. J'aimerais savoir, est-ce qu'il y a quelque chose qui va être fait pour mettre en valeur le patrimoine, l'histoire?

1825

Vous savez, au mois de juillet dernier, j'ai assisté à l'ouverture des voies culturelles des faubourgs, dans le parc des faubourgs, au coin d'Ontario et Delorimier. J'entendais monsieur Sammy Forcillo, le représentant de la Ville pour cet événement, expliquer tous les endroits où avaient vécu les maires de Montréal, ou tel édifice, c'était une industrie, puis nous raconter des petits faits divers reliés à l'industrie de cette façon-là.

1830

J'aimerais savoir, est-ce qu'il y a quelque chose qui va être fait pour mettre en valeur... parce que de toute façon...

1835

LA PRÉSIDENTE :

Les autres lieux historiques...

1840

M. JEAN-MARIE DION :

... l'anniversaire de Montréal, c'est l'anniversaire de tous les Montréalais, de tous les arrondissements, pas juste du Vieux-Montréal.

1845

LA PRÉSIDENTE :

On sort un peu de notre sujet, mais, Monsieur Choquet?

1850

M. JEAN-MARIE DION :

Oui, je le sais, mais je l'ai posée quand même.

LA PRÉSIDENTE :

1855

Je suis certaine qu'il a une réponse.

M. JEAN-MARIE DION :

1860

On va sûrement me répondre. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Choquet.

1865

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1870 Oui, je suis très heureux de répondre à cette question-là. Le Vieux-Montréal est un quartier culturel et sur l'ensemble du territoire de Montréal, il y a énormément de lieux qui, par définition, qui sont liés à l'histoire de cette ville, de toutes sortes de manières.

1875 Et depuis maintenant trois ans, notre équipe a, comment dire, travaillé à l'identification, si on peut dire, d'un certain nombre d'orientations du côté d'une stratégie qui s'appelle Les quartiers culturels.

1880 On avait identifié au départ que, d'abord le Vieux-Montréal, le Quartier des spectacles et certains autres territoires comme le mont Royal, bien sûr, et Espace pour la vie, donc autour du pôle Maisonneuve, il y avait des lieux qui étaient davantage des pôles, des regroupements, soit du côté de l'histoire et du patrimoine, soit du côté de la diffusion, et cetera, mais que sur l'ensemble du territoire montréalais, dans tous les quartiers. Il y a des sociétés d'histoire dans beaucoup de quartiers, donc tout ce qui est lié d'abord à l'histoire, au cadre bâti, à la diffusion, aux bibliothèques, à l'art public, et cetera, et cetera, donc chaque quartier a des caractéristiques particulières qui peuvent être mises en valeur.

1885 Et c'est une tendance assez large – je pense que madame de Guidatour va confirmer ça, quand elle disait que même des plus petites villes, même quand on va à New York, on ne va plus seulement à Manhattan, on veut aller plus loin, on veut aller dans Brooklyn, on veut aller dans Queens. De la même façon, dans les guides touristiques montréalais, on retrouve de plus en plus de référence au quartier près du marché Atwater, la Petite Italie, au Plateau-Mont-Royal, à Hochelaga-Maisonneuve, et cetera, et cetera.

1890 Donc, la tendance touristique va vers ça, mais la tendance d'abord de mise en valeur de notre histoire, de notre culture, et cetera, passe par la mise en valeur de ces caractéristiques-là dans les quartiers.

1900 Il y a eu une réunion de la commission du Conseil sur la culture et le patrimoine qui s'est réuni l'an dernier, où on a reçu plus de 60 mémoires de groupes de toutes sortes de quartiers de Montréal. Et le comité exécutif a pris un peu de retard à cause de ce qui s'est passé à la Ville l'automne dernier, mais devrait approuver au cours des prochaines semaines, devrait publier, pardon, sa réponse à cette consultation-là. Et va découler de ça, un plan de mise en œuvre par la suite, de soutien aux arrondissements pour la mise en œuvre ou la mise en valeur des quartiers culturels.

1905 Le cas du Vieux-Montréal évidemment, compte tenu de son caractère emblématique est traité différemment, et c'est pour ça qu'on se retrouve ici ce soir, mais la Ville est très, très ouverte. Plus que ça, veut être proactive, si on peut dire, dans la mise en valeur de ces quartiers culturels.

1910 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Alors, vous êtes rassuré?

1915 **M. JEAN-MARIE DION :**

Votre plan va-t-il inclure des mesures pour le 50e anniversaire d'Expo 67? Et également pour les choses pour 2017?

1920 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

1925 Le 50e de l'Expo, déjà, monsieur Tremblay, l'ancien maire de la Ville avait identifié le parc Jean-Drapeau comme un des lieux où devait y avoir un legs, justement à cause du 50e. Il y a des travaux qui vont s'annoncer, il y a une nouvelle direction au parc Jean-Drapeau. Donc, à ma connaissance, au cours des prochaines semaines, des prochains mois, il va y avoir des choses qui vont être annoncées du côté du parc Jean-Drapeau, du plan d'aménagement, en lien avec le 50e de l'Expo 67.

1930

En ce qui concerne le 375e, il y a déjà quelques annonces qui ont été faites, mais il y a des choses, beaucoup de choses à venir encore, et je ne peux pas vous dire à quel moment ça va se faire, mais ça s'en vient.

LA PRÉSIDENTE :

Ça s'en vient.

1935

M. JEAN-MARIE DION :

Merci beaucoup.

1940

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. J'appelle maintenant madame Annie Girard. Pendant que madame Girard s'avance, moi, j'aurais peut-être une question supplémentaire pour vous, Monsieur Choquet.

1945

Quand on lit le document, puis la présentation de monsieur Dauphinais le faisait ressortir, on sent les mesures qui s'accrochent à toute la question de la mise en valeur du lieu historique. La même chose, un parti pris important pour le développement du quartier résidentiel et pour la destination touristique. Par contre, la zone d'emploi c'est moins évident.

1950

Est-ce que dans la perspective de la conservation et de la mise en valeur du Vieux-Montréal, vous voyez quelque chose pour les travailleurs du Vieux-Montréal? Et puis de façon plus générale, est-ce que la cité administrative constitue une référence aussi importante ou un trait important de la personnalité du Vieux-Montréal, que vous avez l'intention d'encourager?

1955

J'ai un troisième élément, mais je vais revenir plus tard. Allez-y donc.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1960

En fait, il y a la partie secteur privé puis secteur public. Monsieur le directeur général de la SDC, tantôt, a parlé entre autres de l'attrait que représente le Vieux-Montréal pour beaucoup d'entreprises privées.

1965

Je préférerais, pour cette partie-là de la réponse, davantage me fier à lui que me fier à moi là-dessus. Moi, je ne suis pas le spécialiste.

LA PRÉSIDENTE :

1970

On va aller le voir tout à l'heure. O.K.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1975

Mais en ce qui concerne les administrations publiques, tout ce qui s'appelle la cité administrative, on a une préoccupation, autant du côté de la Ville... ce que je veux dire, c'est on a une préoccupation autant par rapport à notre propre administration, que par rapport aux deux gouvernements.

1980

S'assurer autant que possible... il y a beaucoup d'attraits pour le Vieux-Montréal puis, en même temps, il y a d'autres quartiers qui sont en développement. Et aussi, à cause des appels d'offres et tout ça, bien – un ministère qui veut se relocaliser fait un appel d'offres et doit définir un certain périmètre –, on peut se retrouver avec des immeubles gouvernementaux à toutes sortes d'endroits. D'ailleurs, c'est déjà le cas. Mais il y a quand même une certaine présence dans le Vieux-Montréal de la part des deux gouvernements. Évidemment, le palais de justice en

1985

partant, il y a des institutions qui sont là.

LA PRÉSIDENTE :

Hum, hum.

1990 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

1995 Mais pour ne pas trop parler des autres et parler surtout de nous, pour toute une série de raisons, par exemple, certains services municipaux sont maintenant situés – temporairement, à ma connaissance – assez loin du Vieux-Montréal. Il y en a un qui est situé au Technoparc, il y en a un qui est situé dans les anciens immeubles d'Impérial Tobacco, du côté du sud-ouest. Et là, je ne parle pas d'immeubles pour des arrondissements, je parle des immeubles pour les services centraux, et il y avait certains besoins à cause des fins de baux, à cause... pour toute une série de raisons, là. Je n'ai pas à porter de jugement là-dessus.

2000 Mais c'est certain qu'on a passé un petit peu le mot quand on a préparé le document – pour s'assurer qu'on n'était pas en train de faire des fous de nous en écrivant des choses dans notre document, puis qu'il y avait un certain consensus autour de ça –, de l'importance, pour la Ville, que la plus grande partie de ses immeubles pour des services centraux soit située, pas nécessairement dans le Vieux, mais dans le Vieux ou dans ses faubourgs.

2005

LA PRÉSIDENTE :

Hum, hum.

2010 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

2015 Parce que d'un autre côté, il ne s'agit pas de commencer à démolir des immeubles dans le Vieux-Montréal pour construire des immeubles à bureaux. Et comme il peut s'en construire aussi, comme il y en a déjà d'ailleurs dans les faubourgs, à l'est et à l'ouest, même au nord peut-être, mais que cette notion-là de centralité autour du Vieux-Montréal... de toute façon, il y a déjà l'Hôtel de Ville et tout ce qu'on connaît, mais il y a peut-être moyen de faire mieux. Et dans des quartiers comme ça, dans certains cas, certains immeubles, à cause de leurs caractéristiques patrimoniales, disons, peuvent générer certains coûts.

2020 Et c'est un petit peu le rôle des administrations publiques de, je dirais, de s'assurer que ces immeubles-là ont une fonction. Parce que dans certains cas, c'est plus difficile de les louer au privé, et cetera.

2025 Tout ça fait partie d'un débat qui se poursuit. Mais c'est clair qu'il y a une préoccupation que, nous, on va continuer à porter, dans la mesure de nos moyens puis de nos responsabilités là-dessus.

LA PRÉSIDENTE :

2030 Est-ce qu'on peut même aller jusqu'à dire qu'il y a un parti pris du côté de la Ville pour maintenir au moins la masse critique actuelle des fonctionnaires dans le Vieux-Montréal?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2035 Bien, nous, on sent qu'il y a une grande ouverture, mais en même temps, évidemment, quand on examine chaque geste au quotidien, on se rend compte que chaque geste, il y a une raison pour laquelle il a été posé. Il n'y a pas de gestes qui ont été posés de façon frivole.

2040 Donc, notre responsabilité n'est pas de commencer à aller faire une enquête sur chacun des gestes, mais qu'on s'assure toujours, autant du côté des élus que des administrateurs de la haute fonction publique, que cette sensibilité-là demeure et qu'on continue à garder cette préoccupation-là, indépendamment des préoccupations de nature budgétaire ou autre.

LA PRÉSIDENTE :

2045 Bien sûr.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Que ça englobe, que ça soit une sorte de chapeau par rapport à...

2050 **LA PRÉSIDENTE :**

Et c'est pareil du côté de l'arrondissement, Monsieur Delcourt?

2055 **M. RONALD DELCOURT :**

Moi, je pense que l'arrondissement n'a pas vraiment... l'arrondissement, vous savez, n'est pas là du Vieux-Montréal. On est quand même à un jet de pierre, à la Place Dupuis. C'est sûr que l'arrondissement a choisi une localisation qui, lorsque les arrondissements ont été créés, il y avait un besoin d'une disponibilité d'espace, puis à la Place Dupuis, ça se présentait. Mais ça reste quand même relativement central par rapport à tout le territoire à couvrir, et c'est surtout sur la station de métro Berri-UQAM. Donc, c'est très accessible pour l'ensemble des citoyens de l'arrondissement.

2060
2065 Donc, il n'y a pas vraiment, je crois, de plan pour que l'arrondissement loge des fonctionnaires dans le Vieux-Montréal, pour l'instant en tout cas.

LA PRÉSIDENTE :

2070 Ou du moins de préoccupation ou de parti pris. C'est pas... ça ne fait pas partie.

M. RONALD DELCOURT :

2075 Bien, c'est-à-dire que comme l'expliquait monsieur Choquet, le plan, je pense, dans une de ses orientations, souligne l'importance que les pouvoirs publics tentent de maintenir la masse critique actuelle, autant les trois niveaux de gouvernements ou les deux niveaux de gouvernement, principalement, avec le palais de justice.

2080 Bien, c'est sûr qu'il y a eu beaucoup d'autres activités qui découlent de la présence de ces institutions publiques.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2085 **M. RONALD DELCOURT :**

Quand on pense au palais de justice puis les bureaux d'avocats, et cetera.

LA PRÉSIDENTE :

2090

Bien sûr. En effet. Monsieur Lafrance, de votre côté, vous avez parlé de l'importance du secteur privé. Est-ce que vous vous attendez à ce que la Ville supporte l'arrivée de nouveaux bureaux, par exemple, ou d'entreprises nouvelles dans le Vieux-Montréal? Et si oui, est-ce que vous considérez que le plan, dans ses orientations, répond à ce que vous souhaitez ou à la personnalité? Il faut toujours revenir à ce qu'on cherche à exprimer dans le Vieux-Montréal ou à l'atmosphère qu'on essaye de créer.

2095

Qu'est-ce qu'il y a, dans le plan, qui satisferait les travailleurs dont vous avez parlé et qui sont importants? 40 000, vous avez dit.

2100

M. MARIO LAFRANCE :

48 000, oui. Je ne crois pas que la Ville ait à s'occuper ou à s'intéresser ou à aider ceux qui s'installent, je parle dans le domaine du privé, pour ouvrir des bureaux d'affaires dans le Vieux-Montréal. Ça se fait naturellement. Ça, c'est les lois du marché.

2105

Ce qui est certain c'est que le Vieux-Montréal maintenant, contrairement... c'est sûr que le Vieux-Montréal est un milieu où il faut être, il faut que ça soit intéressant d'y vivre puis d'y travailler. Donc, il faut que ça soit agréable être dans le Vieux-Montréal.

2110

2115 Je pense que ça, c'est devenu un peu le leitmotiv d'un peu tout le monde, y compris les bureaux d'affaires, puis on y travaille. Parce que vous savez qu'il y a un paquet de commerces maintenant, toute la nouvelle génération que j'appelle, moi, qui finalement travaille... le client de la région et non le touriste international. Parce que dans le fond, on sait très bien que le tourisme en tant que tel s'en va vers un tourisme de qualité où les gens cherchent des endroits où il y a du monde qui vive pour le vrai.

LA PRÉSIDENTE :

2120 Oui.

M. MARIO LAFRANCE :

2125 Bon. Alors, pour revenir aux bureaux d'affaires, les bureaux d'affaires, ici, ça va bien. Il y en a d'autres qui veulent s'en venir ici, ça va se faire de façon naturelle. Là, où la Ville peut aider c'est au niveau de la fluidité de la circulation. Il y a des choses à faire au niveau de l'affichage, il y a la problématique de stationnement qu'il y a encore moyen d'améliorer. Ça fait que je pense que c'est au niveau, à ces niveaux-là que la Ville peut améliorer, c'est-à-dire la circulation, la fluidité de la circulation dans le Vieux-Montréal.

2130 Il y a des événements, il y en a qui sont annuels, ça congestionne à la même place, au même moment, à la même heure, à la même date à tous les ans, puis on ne prévoit pas plus. On essaie de s'améliorer là-dessus.

2135 Et ça, la Ville peut améliorer des choses comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

2140 D'accord.

M. MARIO LAFRANCE :

2145 Et je pense que c'est à ce niveau qu'il faut... il y a des entrées dans le Vieux-Montréal. Je pense que le transport en commun, dans le Vieux-Montréal, j'en parle régulièrement avec les autorités de la Ville, il y a mieux à faire. Il y a un autobus fantôme qui passe, la 715. J'ai déjà vu quelqu'un assis dedans. En quelque part, il y a peut-être moyen d'avoir des navettes aux trois stations de métro.

2150 Mais on parle, la STM a, semble-t-il, a fait un *move*. Donc, au niveau du transport en commun, donc faciliter... Louise parlait tantôt de stationnement en périphérie. Le monde sont prêts à laisser leur voiture, mais il faut les aider. Alors, c'est dans ce sens-là que la Ville peut aider. Donc, c'est la circulation dans le Vieux-Montréal.

2155 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. On va peut-être avoir l'occasion d'y revenir, mais Madame Girard, je voudrais vous donner la parole. À vous.

2160 **Mme ANNIE GIRARD :**

Bonsoir! Alors, moi, je suis amuseur public dans le Vieux-Montréal et puis je suis aussi représentante des amuseurs publics dans les différentes tables de concertation et comités paritaires qu'il y a eu avec la Ville depuis six ans.

2165 En tant qu'amuseurs publics, ce qu'on a constaté depuis les dernières années, c'est une volonté, petit à petit, de diminuer l'amusement public dans le Vieux-Montréal, de diminuer le nombre d'artistes, le nombre de prestations, le nombre d'emplacements au profit d'une politique qui ne donne pas son nom souvent. Mais semble-t-il, ce qu'on nous a dit, c'est que pour l'horizon 2017
2170 on voulait avoir une place Jacques-Cartier qui soit tranquille, avec pas de foule, qu'il n'y ait plus de terrasses. Ce qui serait, comme, au bénéfice des résidents, puisqu'on ne veut plus avoir de bruit. Et que ça soit, au lieu des terrasses, que ça soit des grandes enseignes comme Channel et

Prada et des grandes galeries, et qu'on vise essentiellement le tourisme de grand luxe. Les gens qui restent une journée et demie à Montréal, mais qui vont dépenser 1 500 \$ dans ce séjour-là.

2175

Alors que, bon, toutes les grandes villes dans le monde, certainement ont une offre de tourisme pour le grand luxe, les gens qui font du tourisme de grand luxe, mais on ne néglige pas pour autant le tourisme de classe moyenne. Et puis même les touristes moins fortunés, parce que tout argent est bon à prendre, n'est-ce pas?

2180

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous voulez qu'on aille vérifier? Moi, je vous avoue que vous m'apprenez quelque chose, là.

2185

Mme ANNIE GIRARD :

Bien, en tout cas, moi, c'est ce qu'on nous a dit souvent, puis je sais que depuis quelques années – moi, je suis sculpteur de ballons –, on a déjà utilisé toutes sortes de motifs pour nous évincer, disant, par exemple, qu'on faisait de la sollicitation alors que c'est interdit par notre code d'éthique.

2190

LA PRÉSIDENTE :

Voulez-vous on va aller voir? Est-ce qu'effectivement, vous voyez la place Jacques-Cartier comme étant maintenant une place de grande bannière avec un touriste... est-ce que vous visez les clientèles plutôt riches ou de classe modérée aussi?

2195

Comment est-ce que vous vous situez, là? C'est tout à fait neuf, ce qu'on entend. Alors, Monsieur Choquet avec un peu de son?

2200

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2205

Je fais souvent, moi, la chasse au « on ».

LA PRÉSIDENTE :

2210

Au?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2215

Au « on ». « On » nous a dit.

Mme ANNIE GIRARD :

Je peux vous donner des noms, si vous voulez.

2220

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Parce que dans le cas de Chanel et Prada, je tombe tellement en bas de ma chaise que j'aimerais savoir c'est qui le « on »?

2225

LA PRÉSIDENTE :

Qui vous a dit ça?

Mme ANNIE GIRARD :

2230

Monsieur Michel Demers.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2235

Ça tombe bien, il est justement ici.

Mme ANNIE GIRARD :

2240

Oui, mais je sais que quand je vais dire ces choses-là qu'il nous avait dites, et que j'ai enregistrées et qu'il y a plusieurs gens qui ont entendu, quand je suis allée le dire en Conseil d'arrondissement, il a dit : « Non, non, non, non, non, non. »

2245

Pourtant, si on regarde ce que monsieur Gobeil a dit, O.K., monsieur Gobeil, les artistes vont être déplacés de Saint-Amable à la place Jacques-Cartier. Il y a des pourparlers avec le comité paritaire des artistes et avec le comité paritaire des caricaturistes, pour les mettre, par exemple, de façon permanente, dans le carré de la Commune, en leur construisant des rangements permanents. Et puis ce qui fait qu'automatiquement, bien, ça élimine un espace qui était prévu pour les amuseurs publics. D'accord?

2250

Les amuseurs publics, on peut dire : « Ah! Bon, bien, c'est quelques personnes. Ce n'est pas si important que ça. » Mais l'année dernière pour, justement, faciliter la vie des résidents qui n'aiment pas beaucoup le bruit, on a eu, par exemple, aux mois de juin et juillet, un couvre-feu à 9 h. O.K.? À 9 h, on s'entend, qu'il ne faisait même pas noir, d'accord?

2255

Moi, d'ailleurs, en tant que sculpteur de ballons, j'avais beau avertir les gens une demi-heure à l'avance, j'ai fait pleurer mes premiers enfants. Parce que j'étais obligée de refuser des ballons à 9 h pile.

2260

Mais ce qui s'est passé aussi, c'est que les gens, à 9 h, ils sont habitués de venir puis d'avoir une bonne ambiance, puis de venir dans le Vieux-Montréal pour pouvoir s'amuser, passer du bon temps, fêter et tout ça. Bien, d'une façon bon enfant, on s'entend. Bien, il n'y avait plus rien. Aucune activité d'animation. O.K.?

2265 Et puis les commerces riverains de la place Jacques-Cartier ont rapporté des baisses de revenus jusqu'à 2 000 \$ par semaine, dus à ce couvre-feu-là plus tôt. On sait que l'Association des hôteliers a rapporté, durant le mois de juillet l'année dernière, une baisse de 12,5 % d'achalandage.

2270 Je ne veux pas dire que c'est seulement parce qu'on avait fait des couvre-feux plus tôt sur la place Jacques-Cartier, il y a beaucoup d'autres facteurs qui peuvent rentrer en compte. On a mentionné les carrés rouges au printemps, on a mentionné l'économie, on a mentionné plein de choses, mais c'est fort possible que ça ait une influence. Parce que les amuseurs publics peuvent attirer des grandes foules, attirer beaucoup de gens. C'est un facteur de rétention important pour le tourisme dans le Vieux-Montréal.

2275 Autrefois, ils n'étaient pas que sur la place Jacques-Cartier, mais petit à petit, l'espace s'est réduit puis on les a, comme, plus ramenés vers la place Jacques-Cartier que ça soit les artistes, les artisans, les caricaturistes, les sculpteurs de ballons et les gens qui font des spectacles, et les musiciens aussi.

2280 Et puis moi, ce que j'ai constaté, c'est que plus on a diminué le territoire puis les possibilités d'intervention de ces gens-là qui donnent en réalité un caractère vivant. On parle des résidents, moi je trouve que c'est très bien qu'il y ait des résidents, qu'il y ait beaucoup de résidents, parce qu'effectivement ça fait un endroit qui est vivant, qui est habité.

2285 Mais les artistes, les artisans de toute espèce, puis je rentre les artistes-peintres, les artistes de photos et les artistes qui font des spectacles dans la même...

2290 **LA PRÉSIDENTE :**

Catégorie?

2295

Mme ANNIE GIRARD :

2300 ...catégorie, ont un apport important. Parce qu'on donne une vie puis une couleur et un cachet local. Et puis dans beaucoup de pays du monde, ça s'en vient de plus en plus reconnu que les artistes de rue donnent une convivialité aux quartiers dans lesquels ils sont, et permettent que les résidents se sentent mieux, puis que ce soit, bien, plus convivial d'habiter là.

LA PRÉSIDENTE :

2305 Est-ce qu'on peut avoir des réactions? La place des amuseurs publics, des artistes, des artisans? Puis de votre part, aussi, Madame Caron. Mais peut-être que j'irais de votre côté avant, Monsieur Choquet.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2310 Monsieur Delcourt?

LA PRÉSIDENTE :

2315 Dans la perspective où on est en train de planifier, quelle est la place que vous accordez aux amuseurs publics, aux artisans, aux artistes?

M. RONALD DELCOURT :

2320 Bon. On est tout à fait conscient que la place Jacques-Cartier a toujours joué un rôle d'animation important dans le Vieux-Montréal. C'est probablement le premier endroit où a pris naissance le renouveau du quartier historique.

2325 On a beaucoup parlé hier d'une question d'équilibre, de dosage. C'est sûr qu'il y a différents types d'animation. On a parlé donc des artistes. Les amuseurs publics, évidemment, il y a une part de bruit, une part de mouvements peut-être associés à ça. C'est peut-être une

2330 activité qui est un petit peu plus difficile à gérer. C'est peut-être ce qui vous fait penser qu'on essaie d'en diminuer le nombre, et c'est peut-être aussi, sur l'ensemble... Dans le Vieux-Montréal, il n'y a pas nécessairement une quantité d'espaces énorme. Comme on a dit tantôt, tout est sur... comme si la place Jacques-Cartier devait répondre à tous les besoins d'animation et il faut faire certains choix. Et, bon, je ne dis pas que les choix sont faits, mais le plan annonce justement une réflexion là-dessus.

2335 Contrairement à ce que vous avez dit, il n'est pas question d'enlever les cafés-terrasses, il est question plutôt de, peut-être de revoir la façon dont ils sont aménagés. Mais les cafés-terrasses font partie de la place Jacques-Cartier.

LA PRÉSIDENTE :

2340 Mais est-ce qu'il serait question de diminuer le nombre des amuseurs publics pour les remplacer par autre chose?

M. RONALD DELCOURT :

2345 Monsieur Demers, je pense, me fait signe que non. Il n'y a pas d'intention de diminuer, mais il reste que, comme je vous dis, l'espace est limité. Il y a des choix à faire. Donc, c'est pour ça que le plan annonce une réflexion sur la façon d'occuper la place. Ça ne sera pas quelque chose qui va trouver des réponses à la fin de cette consultation publique, là. C'est quelque chose qui va prendre un certain temps.

2350 Il y a une table de concertation en place, il y a des discussions qui vont y avoir lieu, il y aura des propositions qui seront mises sur la table. Tout ne sera pas fait. Mais ce qu'on annonce c'est une réflexion. Parce qu'on voit bien que la place sert à beaucoup de choses. Parfois, elle est... qu'il y ait des foules, on n'est pas contre ça, ce n'est pas ça, l'idée. Mais c'est que parfois, 2355 l'ensemble de ces activités-là peut apporter peut-être des effets pervers qu'on ne souhaite pas.

LA PRÉSIDENTE :

2360 Madame Caron, dans une perspective de cohabitation, comment est-ce que vous voyez ces questions-là?

Mme CHRISTINE CARON :

2365 Dans une perspective de cohabitation, je pense que les résidents, pour les résidents, les amuseurs publics font partie du Vieux-Montréal. Ça fait partie du paysage et particulièrement la place Jacques-Cartier, je pense, qui est probablement le lieu qui est le plus adapté pour les recevoir.

2370 L'opposition n'est pas dans les amuseurs publics, en principe. En fait, si opposition il y a, c'est plutôt des réticences ou des réserves sur le bruit que, dans certains cas, les musiciens, par exemple, peuvent... enfin, le dérangement que les musiciens peuvent causer selon l'endroit où ils sont. Je pense que tout est une question de localisation.

2375 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, la place Jacques-Cartier, pour vous, dans la mesure où elle accueillerait un bon nombre d'artistes, d'artisans, de musiciens, ne créerait pas... en partant, ça serait une bonne localisation. C'est ce que je comprends que vous nous dites?

2380

Mme CHRISTINE CARON :

2385 Bien, pour l'instant, c'est une bonne localisation. Il y a des résidents aussi à la place Jacques-Cartier, donc il faut en tenir compte aussi. Mais il y a une gestion qui est faite à l'heure actuelle de la place Jacques-Cartier, je pense, qui est conforme aux attentes des résidents.

LA PRÉSIDENTE :

2390

Madame Hébert, vous, avec votre expérience du côté touristique, quelle est l'importance?

Mme LOUISE HÉBERT :

2395

Moi, je pense que le visiteur, ça a été mentionné hier, on ne peut pas devenir un secteur qui est monoactivité. O.K.? Alors, qu'il y ait de l'activité, de l'animation faite respectueusement avec les résidents, je pense que c'est essentiel.

2400

Je pense qu'il y avait eu, il y a quelques années, un essai d'agrandir le territoire vers la place De La Dauversière. Est-ce que ça a déjà été reconsidéré? Je vous lance comme ça, pour agrandir...

LA PRÉSIDENTE :

2405

Est-ce qu'on a une réponse du côté de la Ville? C'est vous?

M. RONALD DELCOURT :

2410

Peut-être que je donnerais la parole à monsieur Demers, qui pourrait peut-être nous expliquer le pourquoi du comment.

M. MICHEL DEMERS :

2415

Sur les activités de tous ces artistes-là, depuis 12 ans, il n'y a eu aucune diminution du nombre d'emplacements pour les artistes, les artisans, les amuseurs publics. Les seuls qui ont été retirés, c'est les tatoueurs qui étaient sur le bord de la place de La Dauversière.

2420 La place de La Dauversière est toujours un emplacement d'animation, qui n'est jamais utilisé par les amuseurs publics, mais c'est toujours un espace d'animation qui est autorisé.

2425 Les activités des amuseurs publics, auparavant, se déroulaient sur tout le territoire de l'arrondissement Ville-Marie, du centre-ville, parce qu'à l'époque c'était l'ancienne ville, donc c'était toute la ville, mais c'est toujours concentré principalement dans le Vieux-Montréal et surtout à la place Jacques-Cartier.

2430 Il y a quelques années, probablement plus d'une quinzaine d'années, sur la demande des résidents à l'époque, la Ville a fait en sorte que dans le quadrilatère, qui est le cœur autour de la place Jacques-Cartier, qu'il n'y ait que trois emplacements d'animation. Dans les faits, il y a trois emplacements d'animation, mais il y a jusqu'à sept, huit animateurs qui travaillent en même temps, et la Ville n'est pas en mesure de les réduire aux trois permis. Alors, il y a effectivement plus d'amuseurs publics que les emplacements prévus.

2435 Dans le cas de La Dauversière, c'est un quatrième, mais qui n'est pas utilisé actuellement par les amuseurs publics, ni par les artistes.

LA PRÉSIDENTE :

2440 Madame Girard, est-ce que ça vous arrive d'aller dans le Vieux-Port? Est-ce qu'il y a une place pour les amuseurs publics dans le Vieux-Port, les artistes, les artisans?

Mme ANNIE GIRARD :

2445 Il y en avait il y a quelques années, mais moi, je n'ai jamais obtenu le permis pour aller dans le Vieux-Port, mais ça a été éliminé. Il y avait des bouquinistes, il y avait, je crois, un marché aux puces, il y avait des gens qui faisaient des spectacles, il y avait des sculpteurs de ballons.

2450 **LA PRÉSIDENTE :**

Et le Vieux-Port a éliminé ces activités-là?

2455 **Mme ANNIE GIRARD :**

2455

Le Vieux-Port a éliminé toutes ces activités-là. Ce que j'ai pu constater, moi, depuis que c'est... l'année suivante, ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont engagé la troupe des 7 Doigts de la main pour faire des spectacles de 10 minutes par heure, quelques fois par jour, pendant peut-être six semaines durant l'été, pour faire comme une transition. Puis les deux années suivantes, 2460 il n'y a plus eu aucune prestation de spectacles ou d'amusement public.

2460

Et moi, je peux dire véritablement qu'on a vu une nette diminution du flot de gens qui circulaient entre le Vieux-Montréal puis le Vieux-Port. Donc, c'est une diminution d'achalandage, de tourisme, d'accord? Le Vieux-Port a remplacé ça en chiffres, en engageant plus 2465 d'investissement pour aller chercher des groupes scolaires. Ce qui remonte l'achalandage des musées, mais ce qui ne génère pas nécessairement d'argent.

2465

Ce que je peux dire, c'est que l'activité touristique à Montréal en 2009 c'était 42 000 emplois directs et 62 000 emplois indirects. La place de La Dauversière, il y a une exposition 2470 muséale à chaque été qui en...

2470

LA PRÉSIDENTE :

Je pense que je vais vous arrêter, là, parce que j'ai encore quelqu'un sur ma liste. 2475 Pourquoi vous ne viendriez pas nous présenter un mémoire? Je pense que les gens de la Ville vous ont répondu, je pense, aussi loin qu'ils pouvaient aller dans les réponses à donner ce soir.

2475

2480

Mme ANNIE GIRARD :

2485 Oui, c'est ça. Mais comme monsieur Gobeil l'a dit, on songe à les mettre à l'espace de la
Commune. Ça fait que malgré ce qu'en dit monsieur Demers, ça veut dire que c'est un espace
d'amusement public qui disparaît.

LA PRÉSIDENTE :

2490 Bon. Alors, s'il n'y a pas d'information supplémentaire à donner du côté de la Ville, je
vous invite...

Mme ANNIE GIRARD :

2495 D'accord. Je reviendrai présenter quelque chose de plus étoffé.

LA PRÉSIDENTE :

Venez présenter, puis ça nous donnera l'occasion d'aller plus loin.

2500 **Mme ANNIE GIRARD :**

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

2505 Parce que là, ce soir, il faudrait être sûr d'avoir couvert un ensemble de sujets avant de
se quitter.

2510

Mme ANNIE GIRARD :

D'accord. Merci, Madame. Bonsoir.

2515 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. J'invite maintenant monsieur Stéphane Moore. Bonsoir, Monsieur Moore.

2520 **M. STÉPHANE MOORE :**

Bonsoir tout le monde. J'ai mon permis 2013.

2525 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes amuseur public?

M. STÉPHANE MOORE :

2530 Amuseur public, jongleur. Je commence à jongler sur la rue, le coin... je suis nerveux un peu, excusez-moi pour mon français. J'ai commencé à jongler, c'est le coin de la Commune, Notre-Dame puis Saint-Paul et la Commune.

2535 Puis là, il y a des nouveaux règlements qui sortent, puis ça fait longtemps que je fais de la jonglerie dans le Vieux-Montréal. J'ai commencé en 82. J'ai fait Prince-Arthur, j'ai fait le Vieux-Port de Montréal. Qu'est-ce qui arrive dans le Vieux-Port de Montréal dans ce temps ici? Il n'y a plus d'amuseurs publics, mais ils ont placé, à la place des amuseurs publics, des vendeurs de bijoux, quelque chose, je ne sais pas, mais ils ont placé à peu près 50 bancs pour regarder des bateaux.

2540

Si on parle du mois de juillet, les enfants sont en vacances, on parle d'obésité, là. Pourquoi qu'ils placent des bancs à la place de marcher? On regarde les bateaux, on s'assoit tout le monde? Tout le monde s'assoit, même en avant du marché Bonsecours. Ils ont mis à peu près 50 bancs. Je ne comprends pas les bancs.

2545

L'été, le mois de juillet, il n'y a personne qui passe en avant de Bonsecours à cause que la rue est piétonnière, astheure, puis il n'y a plus de trafic en avant de Bonsecours. Les touristes ne savent même plus où parquer leur char. Avant, c'était tout le temps les touristes en avant – New Jersey, New York, San Francisco –, en avant de Bonsecours.

2550

La Commune, qu'est-ce qui arrive avec moi dans ce temps ici, là. Ça, c'est mon job d'été. Je travaille l'été. Ça, c'est mon job d'été. Autant que les sculpteurs de ballons, vendeurs de bijoux, caricaturistes, *whatever*. Là, je ne peux plus travailler plus que deux heures par jour. Sur la place Jacques-Cartier, là, il n'y en a pas un qui travaille deux heures par jour. On fait tous des gros *shifts*, c'est l'été, c'est 90 jours de travail, sept jours par semaine, quand ils sont en vacances, les enfants. Moi, je travaille deux heures par jour, avec les autres amuseurs publics.

2555

Ce n'est pas vrai qu'on est juste sept, astheure. Là, l'année passée, ils ont vendu 143 ou 148 permis – je ne sais pas combien, là. Il y a les musiciens de métro qui viennent. Je ne veux pas dire qu'ils ne sont pas bons, mais ce n'est pas leur place. Moi, ça me prend une place pour mettre mon public, 300 personnes alentour de moi.

2560

LA PRÉSIDENTE :

Bon. Alors, il y a vraiment un problème. Il semble y avoir un problème, en tout cas.

2565

M. STÉPHANE MOORE :

Madame, est-ce que je peux me lever juste deux minutes? Juste les trois ou quatre premières photos, tu peux les passer à quelqu'un, là, en passant.

2570

LA PRÉSIDENTE :

2575 Mais vous voulez nous sensibiliser à quoi, Monsieur Moore? Au fait que ça vous prend de l'espace et que vous ne l'avez pas? Qu'il y a trop d'amuseurs publics sur la place Jacques-Cartier?

2580 Quelle est la question sur laquelle vous voudriez revenir? Parce qu'on a fait un grand bout avec monsieur Gobeil, on a fait un bout avec madame Girard. Il faudrait essayer d'aller un petit peu plus loin...

M. STÉPHANE MOORE :

2585 C'est beau.

LA PRÉSIDENTE :

2590 ... dans la mesure où on lit beaucoup sur le cas des amuseurs publics. C'est important, je le conviens, mais est-ce qu'il y a une question particulière? Est-ce que c'est lié à l'espace, à d'autres éléments particuliers?

M. STÉPHANE MOORE :

2595 À Montréal, il y a juste trois emplacements pour jouer, dans le Vieux-Montréal. On ne peut pas jouer sur la rue Sainte-Catherine, *nowhere*. Amuseur public comme moi, là, on a 300 personnes autour de nous.

LA PRÉSIDENTE :

2600 Oui.

M. STÉPHANE MOORE :

2605 Sur la rue Saint-Denis, Sainte-Catherine, nommez-les, les rues, un musicien, artiste qui joue le violon ou... il n'a pas besoin d'un espace où est-ce qu'il va mettre 300 personnes. Il joue pour le monde qui passe.

LA PRÉSIDENTE :

2610 Donc, vous avez besoin de la place Jacques-Cartier?

M. STÉPHANE MOORE :

2615 Moi, j'ai besoin de la place Jacques-Cartier, je ne suis pas le seul, là, on est à peu près huit, neuf qui font des gros spectacles de même. Puis regardez la foule alentour de nous, même pour une demi-heure de temps, Madame. Je ne vends pas de billets, moi, là. Je les garde alentour de moi une demi-heure de temps. Je dois faire de quoi de bon, pour eux autres, pour qu'ils reviennent.

2620

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous trouvez que vous êtes trop nombreux sur la place Jacques-Cartier?

2625 **M. STÉPHANE MOORE :**

Même pas. On n'est même pas assez. Tu achètes un permis, tu viens, tu essayes. Si tu fais bien, tu fais bien; si tu ne fais pas bien, bien, tu te trouves une autre place pour jouer.

2630 Ma question c'est, moi, Madame, je me fais inviter souvent après mon spectacle : « Viens prendre un verre sur les terrasses, viens faire un tour de bateau. » J'ai du monde qui vient de Plattsburgh.

LA PRÉSIDENTE :

2635

Oui. Et puis?

M. STÉPHANE MOORE :

2640

J'ai du monde qui vient de tout partout pour m'inviter... je ne peux pas. Il faut que je travaille 90 jours. J'en fais une couple, mais j'en fais pas tout. Parce que moi, il faut que je sois sur la place Jacques-Cartier pour amuser tout le monde, autant les enfants, autant que le monde local, Québécois, touristique.

2645

Puis les photos que je te montre, Madame, il y a beaucoup de monde alentour de moi, là. Puis je te le dis, je ne vends pas de billets. C'est du monologue qu'on donne. Le spectacle, il peut être bon, mais il faut que tu parles au public, dire : « Bonjour! » Il faut que tu sois comique aussi.

2650

LA PRÉSIDENTE :

Mais vous voulez nous dire que c'est important, au fond, ce que vous faites et puis que...

M. STÉPHANE MOORE :

2655

Bien, Madame, c'est ma job depuis 82.

LA PRÉSIDENTE :

2660

O.K., d'accord.

M. STÉPHANE MOORE :

2665

Là, je travaille juste deux heures par jour, astheure. Dans tout l'été, à tous les jours, je travaille deux jours (sic). Je ne peux pas travailler deux jours. Il y a autant les propriétaires, les *waiters*, je ne sais pas, moi, les vendeurs de bijoux sont là 10 heures par jour. Ils sont là le midi, ils partent de là à 11 h le soir.

2670

LA PRÉSIDENTE :

2675

Monsieur Lafrance, est-ce qu'à la SDC on se préoccupe de cette problématique-là? Comment est-ce que vous gérez les conflits d'utilisation ou éventuellement les conflits entre les commerçants? C'est une forme de... Je ne peux pas parler de commerce ici, mais est-ce que vous êtes sensibilisé à ces questions-là?

M. MARIO LAFRANCE :

2680

Bien, en fait, la forme d'animation sur la place Jacques-Cartier, c'est important. Il faut qu'il y en ait. Mais en même temps, c'est à la Ville à gérer ça.

2685

Je pense qu'à un moment donné, c'est géré de façon... sciemment par la Ville. Dans toutes les autres villes, il y a des contingentements d'heures, c'est-à-dire que tu ne peux pas prendre la place à toi pendant 8-10 heures par jour.

2690

Donc, en quelque part, c'est une question de civilité. C'est une question que c'est une place publique, qui appartient à tout le monde. Puis en même temps, c'est à la Ville à déterminer une façon que cet endroit-là est utilisé. Puis en même temps, bien, tout ça, ça évolue avec le temps.

À un moment donné, c'est tout à fait normal que, comme je le disais tantôt, qu'il y a des amuseurs publics. Même pour les résidents, que ça soit toujours la même chose pendant des

2695 heures, des heures puis tant de jours par semaine, bien, à un moment donné, la variété est recherchée, je pense.

LA PRÉSIDENTE :

2700 Bon. D'accord.

M. MARIO LAFRANCE :

2705 Alors, on laisse la Ville gérer ça, qui le fait très, très bien. D'ailleurs, madame Caron l'avouait tantôt, ils ont une façon de faire ça qui permet à la place, justement, de se régénérer puis d'être vivante par rapport à ça.

LA PRÉSIDENTE :

2710 Alors, Monsieur Moore, moi, je vous inviterais à venir présenter un mémoire, mais je pense que ce soir, on ne peut pas aller plus loin là-dessus.

M. STÉPHANE MOORE :

2715 C'est beau. Je vais présenter ça.

LA PRÉSIDENTE :

N'oubliez pas de venir chercher vos photos. O..K.

2720 Alors, écoutez, ça complète la liste des intervenants. Nous, la commission on a plusieurs autres questions qu'on va diriger vers la Ville. De toute façon, il reste encore un forum. Alors, je vous remercie d'être venus ce soir. Merci à nos panélistes. Merci aux gens de la Ville. Merci à vous dans la salle, et puis je vous invite à revenir le 29 à 19 h. On va discuter de priorités

2725 d'aménagement et de gouvernance. Donc, on va revenir sur certains des sujets qu'on a vus ce soir, mais on va pousser plus loin sur des projets concrets.

Alors, bonne fin de soirée et habillez-vous bien pour sortir d'ici.

AJOURNEMENT

2730

* * * * *

2735 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

2740

Yolande Teasdale, s.o.